LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5137 - DIMANCHE 5 AVRIL 2015

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



LOUISA HANOUNE À ANNABA :

«L'Algérie doit se retirer de la Ligue arabe»

Lire en page 2

Alors que l'Algérie exporte seulement pour 1,5 milliard de dollars par an hors hydrocarbures

LE FRR RÉTRÉCIT COMME UNE PEAU DE CHAGRIN



L'Algérie tente de ne plus dépendre que du pétrole. Mais la route de la diversification sera longue et parsemée d'embûches. Parallèlement, pour financer le déficit du Trésor public, le pays a puisé dans le FRR (fonds de régulation des recettes) un montant de près de 3 000 milliards de dinars en 2014, représentant le retrait le plus important depuis l'an 2000.

Lire en page 3



AFFAIRE RABAH SAÂDANE CONTRE LA FILLE D'UN EX-MINISTRE

La mise en cause écope de 2 ans de prison

Lire en page 5



UNE VASTE ACTION DE PROTESTATION PRÉVUE LES PROCHAINS JOURS

Préavis des postiers et des travailleurs de Sonelgaz

Lire en page 4



MALGRÉ LA SITUATION PRÉCAIRE DU PAYS DU JASMIN

1,3 million d'Algériens ont visité la Tunisie en 2014

Lire en page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

LOUIZA HANOUNE À ANNABA :
«L'Algérie doit se retirer de la Ligue arabe»

MME LOUIZA Hanoune, présidente du Parti des Travailleurs, a animé hier un meeting populaire au niveau du théâtre régional «Azzedine Medjoubi». Devant un parterre composé essentiellement de jeunes universitaires, elle a tenu à saluer quelques militants du Parti FLN venus y assister qui «refusent la baltaga politique» avant de dénoncer les tentatives américaines de déstabilisation du Venezuela. Elle dira à ce sujet : «Défendre le Venezuela, ce n'est pas une question de solidarité, c'est défendre nous même». Elle abordera ensuite l'attaque sanglante du musée du Bardo en se posant la question : qui avait intérêt à s'attaquer à la Tunisie ? L'oratrice répondra que les USA veulent construire une base militaire en Tunisie mais le peuple tunisien «jaloux de sa souveraineté a toujours rejeté cette idée». Plus grave, madame Hanoune accusera les renseignements des USA d'être derrière la création de Daech, une organisation terroriste internationale. «Ce sont les américains et les sionistes qui poussent des pays arabes à combattre un autre pays arabe, c'est honteux, scandaleux et c'est de la trahison (…) l'Algérie doit se retirer de la Ligue arabe ou, au moins, geler son activité (…) L'ANP doit être neutre et ne doit pas combattre à coté de l'Egypte actionnée par les USA et l'Etat sioniste». Abordant le volet national, la présidente du Parti des travailleurs appellera le président Bouteflika à respecter ses promesses tenues lors de la dernière campagne électorale portant sur des reformes politiques et la création d'institutions de contrôles neutres tant sur le plan constitutionnel, exécutif et judiciaire, ainsi que le renforcement en matière d'agir de la Cour des comptes. Concernant la vacance du wali et du chef de daïra à Annaba, le numéro 1 du PT trouve que la Capitale de l'Acier est «assise sur un volcan». Et d'ajouter que «tous les ingrédients sont présents pour une explosion sociale : sans wali, sans chef de daïra, détournements d'assiettes de terrain, des listes de logements trafiquées, hogra ici et là (…) la ville d'Annaba est devenue maffieuse».
Mme Hanoune a été très applaudie quand elle a rendu un vibrant hommage à l'ex-wali d'Annaba Mohamed Mounib Sendid, décédé d'une crise cardiaque, qu'elle a qualifié de «wali du devoir» et de lancer des regrets «honte à l'Algérie de se détourner de sa mort», «Honte à cette complicité d'étouffer l'affaire Sendid» avant de déclarer que le Parti des Travailleurs «n'acceptera aucune dérive et sollicite l'envoi une commission d'enquête à Annaba pour éclairer l'opinion publique sur les tenants et aboutissants de sa mort subite». Volet ArcelorMittal Algérie, Louiza Hanoune, en présence de Smain Kouadria, ex syndicaliste du complexe sidérurgique d'El-Hadjar, a accusé la multinationale de sidérurgie (ArcelorMittal groupe, ndlr) de n'avoir pas tenu ses engagements en matière de production d'acier liquide et a rappelé que son parti est en contact avec des sidérurgistes pour exiger la nationalisation à 100% de l'ex-fleuron de l'industrie algérienne. Pour rappel, le complexe sidérurgique d'El-Hadjar est détenu actuellement par 51% des actions pour le groupe Sider contre 49% pour ArcelorMittal.

Nabil Chaoui

ACCIDENT À LA GARE ROUTIÈRE DE SOUK EL-TENNINE / W. BÉJAÏA
Un bus tue une personne et en blesse une autre

UNE PERSONNE est morte et une autre a été blessée suite à une fausse manœuvre d'un bus à la gare routière de Souk El-Tennine Béjaïa jeudi dernier vers 8h45. Le conducteur du bus en stationnement a perdu le contrôle du véhicule écrase une personne qui se trouvait sur la chaussée et blesse une deuxième. Paniqué, il a percuté deux véhicules sur son passage, avant de finir sa course proximité d'un café de la gare. La personne mortellement atteinte était chauffeur de bus, âgé de 40 ans et habitant dans la localité. Il a été évacué vers la polyclinique du lieu où il a succombé à ses blessures suite à un polytraumatisme. La deuxième personne, âgée également de 40 ans, et souffrant d'un traumatisme crânien, a été transférée à l'hôpital de Béjaïa. Une enquête a été ouverte par la police pour déterminer les circonstances exactes de cet accident qui a jeté l'émoi parmi les gens de la localité. **N.B.**

EN DÉPIT DES DÉSAGRÉMENTS QUE LA CONCESSION AU PRIVÉ A CAUSÉ AUX ESTIVANTS

Seul un tiers de nos plages sera gratuit cet été

Deux tiers des plages algériennes seront cédées, en concession, aux privés. C'est ce qu'a indiqué la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, à Oran, jeudi dernier. En somme, c'est ce dernier espace réduit (un tiers) qui sera concrètement gratuit.



Cette information tombe comme un couperet, sachant que les estivants, qui se plaignent tous les ans, de l'anarchie qui règne sur ces espaces de détente, s'attendaient à une réaction plus approprièe des autorités pour mettre un terme au «racket» qu'ils subissent quotidiennement, et le plus souvent de la part de repris de justice qui se sont auto-proclamés gérants des plages sur nos côtes.
Contre toute attente donc, la première responsable du secteur confirme le maintien du régime de la concession sur nos plages. Dans sa déclaration, Mme Zerhouni a indiqué avoir saisi par écrit les walis des villes côtières lur enjoignant de réserver les deux tiers de ces plages aux «investisseurs privés», laissant ainsi qu'un tiers en accès libre pour les citoyens. Selon elle, s'il y a problème au niveau des plages cédées en concession, c'est en raison de l'absence de «contrôle» des collectivités locales qui doivent y remédier.
Notons qu'à la veille de chaque saison estivale, le débat autour des plages gérées par des privés refait surface. Dans la majorité des cas, les «exploitants» délimitent un espace, souvent le plus proche de la mer, en y interdisant l'accès pour les citoyens qui ne s'acquittent pas du prix de location d'un parasol par exemple. De facto, l'accès à la majorité des plages est devenu payant. Et le rôle du ministère du Tourisme dans tout ça ? Il semblerait de toute évidence que ce dernier n'est toujours pas prêt à jouer son rôle en prenant des décisions pour mettre un terme à cette situation, même si, à chaque fois, ce département rappelle le principe de la «gratuité de l'accès aux plages».
Une gratuité d'accès sans cesse démentie sur le terrain. Rien que sur les plages du littoral de la capitale, les estivants subissent tous les étés au diktat de ces hordes de voyous qui, en l'absence de professionnels de la gestion des plages, se sont imposés aux yeux des autorités locales comme les seuls à même de gérer ces espaces.
En somme, les simples citoyens n'auront que les criques et les plages non surveillées comme lot de consolation avec le taux de noyades qui est important dans ces endroits dangereux. Cet état de fait dénote du fait que la coordination entre le Tourisme et les collectivités locales n'est pas encore à son fort. **Kamel Aît Bessaï**

UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE EN TERMES DE FRÉQUENTATION

1,3 million de touristes algériens se sont rendus en Tunisie en 2014

ALORS que la Tunisie se frotte les mains en raison d'une année exceptionnelle en termes de touristes algériens l'ayant visitée ce pays durant l'année 2014, un nouveau record établi après celui de 2011, l'Algérie n'arrive plus à mettre en œuvre un tourisme de masse pour ses concitoyens. Les offres algériennes sont inaccessibles au plus grand nombre d'Algériens qui jugent les prix trop élevés, exagérés et inadaptés, notamment quand ils les comparent à ce qui se fait ailleurs. Près de 1,3 million de touristes algériens se sont rendus en Tunisie durant l'année 2014, a indiqué le directeur de la représentation en Algérie de l'Office du tourisme tunisien, qualifiant d'exceptionnelle la saison touristique écoulée : «1.284.000 touristes algériens ont visité en 2014 la Tunisie. Ce fut une année exceptionnelle pour les relations entre nos deux pays en matière de tourisme», a précisé à l'APS Bassem Ouertani. Le même responsable a souligné que le nombre d'Algériens touristes qui préfèrent passer leurs vacances en Tunisie est en constante augmentation au cours des dernières années : «En 2013, ils étaient plus de 1.060.000 touristes algériens à avoir visité la Tunisie, soit un taux de 25% de croissance par rapport à 2010, année du déroulement de la Révolution du jasmin et année de référence pour le secteur», a-t-il ajouté..
L'année dernière les recettes engrangées par les autorités tunisiennes pour la seule destination Algérie se sont élevées à presque 600 millions d'euros. Plusieurs facteurs font que la Tunisie reste toujours la destination préférée des Algériens, principalement à cause de la proximité géographique, l'unité de la langue, l'absence de visa d'entrée ainsi qu'un «très bon rapport qualité prix», a-t-il ajouté. «Nos tarifs sont très compétitifs et attirent beaucoup de touristes. Pour un Algérien, un séjour en Tunisie représente le tiers du coût d'un séjour en Turquie», a déclaré le même responsable, rappelant que des offres très spéciales sont proposées au touriste algérien dans le cadre de la formule Early booking ou la réservation à l'avance, des remises allant de 10 à 30% sont accordées pour toutes les réservations faites avant le 1er juin, des promotions assez intéressantes sont aussi destinées aux journalistes et aux jeunes mariés. Dans le but de séduire encore la clientèle algérienne pour la saison en cours, les autorités tunisiennes comptent mettre en place une nouvelle formule tarifaire en proposant par exemple, un rabattement de 50% pour les hôtels et autres services.
Pourquoi ce déferlement continuel et en masse vers la Tunisie ? En quoi consiste l'attractivité du tourisme tunisien ? Quelles sont les motivations des touristes algériens ? Avant tout, on peut évoquer des facilités d'accès inégalées, un dépaysement sûr et sans grands efforts d'adaptation, des prix jusque-là adaptés et à la portée de toutes les bourses. Enfin, une offre touristique complète, disponible et très accessible. Mais pas seulement. Les Algériens se rendent en Tunisie pour passer des séjours de repos et de farniente. C'est aussi l'occasion de faire partie de la masse des touristes internationaux, sans être obligés de changer de continent ou de suivre le calvaire du système de visa.

Hocine Adryen

AIR ALGÉRIE

Des réductions spéciales au salon «Siaha 2015» à Oran

LA COMPAGNIE aérienne Air Algérie a décidé faire des réductions spéciales à l'occasion du Salon international du tourisme, des voyages et du transport «Siaha 2015», organisé à Oran. Ces réductions, en vigueur durant les journées du salon à des taux entre 50 % et 85 %, concernent les vols du Sud vers le Nord du pays et d'Oran vers des villes françaises et d'Europe, a-t-on appris auprès du stand réservé à cette compagnie. Une réduction de 50 % a été décidée pour les vols des wilayas d'Adrar, Béchar, Djanet, Ménéa, El Oued, Ghardaia, Ouargla, Touggourt, Tindouf, Tamanrasset et Illizi vers le Nord du pays, a-t-on indiqué.
Les vols d'Air Algérie en partance d'Oran à destination de Paris, Lyon, Marseille, Lille, Metz, Bordeaux, Toulouse et Montpellier bénéficient d'une réduction de 85 % et ceux vers Alicante (Espagne), Frankfurt (Allemagne), Bruxelles (Belgique), Casablanca (Maroc), Istanbul (Turquie) de 60 %..
Les réductions sont à 70 % pour les vols d'Oran via Alger en direction d'Amman (Jordanie), Beyrouth (Liban), Dubai (Emirats arabes unis), Lisbonne (Portugal), Vienne (Autriche), Moscou (Russie), Pekin (Chine), Abidjan (Côte d'ivoire), Bamako (Mali), Dakar (Sénégal), Niamey (Niger), Nouakchott (Mauritanie) et Ouagadougou (Burkina Faso). La réduction sur Oran-Alger est à 100 %. **R. N.**

A PEINE 1,5 MILLIARD DE DOLLARS ENGRANGÉS ANNUELLEMENT HORS HYDROCARBURES

L'Algérie, le mauvais exemple d'une nation sous perfusion

L'Algérie tente (enfin !) de ne plus dépendre que du pétrole. Mais la route de la diversification sera longue et parsemée d'embûches.

Combien de recettes financières hors hydrocarbures l'Algérie tire-t-elle de son commerce extérieur ? A peine 1 milliard de dollars ! Alors que la Tunisie, pays faiblement doté de ressources naturelles, engrange chaque année quelque 35 à 40 milliards de dollars, l'Algérie reste le mauvais élève de toute la région de l'Afrique du Nord et peut-être du monde.

Le PIB de l'Algérie s'est établi à environ 221 milliards de dollars en 2014 contre 196 milliards de dollars en 2013, ce qui fait d'elle un monstre sur papier uniquement. Aujourd'hui, le scénario de 1986 n'est pas totalement écarté.


DR

L'économie, qui suit le rythme des cours internationaux du pétrole, est extrêmement fragilisée par son statut rentier. Les autres secteurs économiques, dont l'industrie, sont sans politiques claires et sans stratégies définies. L'État semble plus que jamais adepte de la rente, pourtant contraire aux investissements productifs et à toute rentabilité économique. Dire que le budget de l'Algérie repose uniquement sur ses recettes pétrolières est plus qu'une réalité. Avec le plus riche matelas de pétrodollars de son histoire (180 milliards de dollars en 2015), le pays peut résister à une courte récession mondiale. Mais jusqu'à quand ?

Parallèlement, la facture des importations a été multipliée par cinq voire six, et enfle dangereusement. En hausse en 2014, elle a atteint le record de 55 milliards de dollars. De 2,5 milliards de dollars en 2000, les importations de denrées alimentaires ont atteint 10 milliards de dollars en 2014. Confronté à la baisse importante des cours du brut, le pays pourrait en profiter pour enfin engager la diversification de son économie. Et préparer l'avenir. L'Algérie est appelée à se projeter vers une économie émergente qui repose d'abord sur soi-même et sur le soutien aux entreprises nationales productives génératrices de richesses et d'emplois, en partenariat avec des opérateurs étrangers. Aujourd'hui, le commerce extérieur est dominé par des affairistes de tous bords qui bénéficient d'une totale impunité de la part des pouvoirs publics.

Des milliers d'importateurs de tous genres importent des produits non contrôlés et souvent contrefaits. L'Algérie doit agir pour mettre un frein aux importations à outrance en les régulant et en encourageant la consommation de produits de même nature fabriqués chez nous.

Le tourisme, ce secteur mal-aimé

Il existe pourtant ici un potentiel industriel qu'il faut protéger et encourager, notamment dans certains domaines comme la mécanique, qui peut se développer rapidement. Dans un rapport détaillé remis à la fin de janvier, le FMI recommande à l'État de se désengager du secteur financier malgré l'ouverture reportée du capital du Crédit populaire d'Algérie (CPA) en 2007. Débloquer le système bancaire est indispensable pour financer la diversification de l'économie et capitaliser, par exemple, sur les 325 000 PME algériennes. Du coup, les PME demeurent fragiles (10 % d'entre elles disparaissent chaque année, selon le CNC/PME). D'où leurs craintes face à l'adhésion du pays à l'OMC.

En ouvrant brutalement le marché algérien aux produits du monde entier, l'État tue dans l'œuf le développement d'une industrie locale. À l'horizon 2019, l'Algérie n'aura plus de barrières douanières avec l'UE, et les négociations pour l'adhésion à l'OMC en sont au point final. Il existe également un secteur où le potentiel est mal exploité.

Il s'agit du tourisme, qui peut engendrer des recettes énormes. Malgré la volonté affichée des autorités, le nombre de visiteurs étrangers n'a toujours pas décollé. Et pas seulement pour des raisons logistiques. Des centaines de kilomètres de plages, les vastes étendues du Sahara, un riche patrimoine culturel, la proximité avec l'Europe… : le potentiel touristique du pays est immense. En 2009, on a enregistré 1,9 million de visiteurs pour 330 millions de dollars de recettes. Mais l'État veut porter ce nombre dans un premier temps à 3 millions, pour 530 millions de dollars de recettes, à l'horizon 2015. Sur les 2 millions de personnes entrées sur le territoire en 2009, plus de la moitié sont des Algériens expatriés ou binationaux, 300 000 des hommes d'affaires et seulement quelques milliers des touristes étrangers. En 2009, l'Association nationale des économistes algériens avait qualifié le secteur touristique de «marginalisé, voire négligé». L'Algérie pâtit aussi d'un très sévère déficit d'infrastructures hôtelières (10 % seulement des 1 200 établissements répondent aux standards internationaux).

Ailleurs, on voit plus grand : l'État a avalisé, au début d'octobre, un projet émirati de 400 millions d'euros pour un village touristique à Moretti, à l'ouest d'Alger. Ce projet attend depuis….

Hocine Adryen

FACE À LA DÉGRINGOLADE DES PRIX DU PÉTROLE

L'Algérie risque d'épuiser son fonds de régulation des recettes

LES AVOIRS prélevés du Fonds de régulation des recettes (FRR) ont atteint 2965,6 mds de dinars en 2014, contre 2132,4 milliards de dinars en 2013, soit les plus importants retraits enregistrés depuis 2000, note la Direction générale de la prévision et des politiques (DGPP) du ministère des Finances. Ces importants prélèvements opérés en 2014 ont servi exclusivement à financer le déficit du Trésor de l'année dernière, qui s'est creusé à 2.965,6 milliards de dinars en raison de la régression des recettes d'hydrocarbures, suite à la chute des cours du pétrole.

A fin 2014, les avoirs du FRR s'étaient établis, après des prélèvements, à 4 408,4 milliards de DA (contre 5563,5 mds de dinars à fin 2013). Créé en 2000, le FRR est alimenté à partir du différentiel entre la fiscalité pétrolière budgétisée, élaborée sur la base d'un baril de 37 dollars, et celle réelle qui est engendrée par des ventes de pétrole calculées à un prix moyen sur les marchés internationaux. Les avoirs du FRR ont servi, durant les premières années de sa création, à payer par anticipation la dette extérieure de l'Etat. A partir de 2006, le FRR a changé de vocation, ses fonds étant destinés exclusivement à combler le déficit budgétaire. Depuis 2006, les prélèvements du Fonds se sont poursuivis avec une cadence importante et accélérée en raison de la détérioration du déficit budgétaire durant ces dernières années. Le FRR a été sollicité à financer le déficit du Trésor public à hauteur de 91,5 mds de DA en 2006, de 531,9 mds de DA en 2007, de 758,1 mds de DA en 2008, de 364,2 mds de DA en 2009, de 791,9 mds de DA en 2010, de 1.761,4 mds de DA en 2011, de 2.283,2 mds de DA en 2012, de 2.132,4 mds de DA en 2013 et de 2.965,6 mds de DA en 2014. Le bilan de la DGPP fait état, en outre, d'un recul de la fiscalité pétrolière recouvrée qui s'est établie à 3388,3 mds de dinars en 2014 contre 3.678,1 milliards de dinars en 2013. Les recouvrements de la fiscalité pétrolière en 2014 ont servi à alimenter le budget de l'Etat à hauteur de 1577,7 milliards de dinars ainsi que le Fonds de régulation des recettes (FRR) à hauteur de 1.810,6 milliards de dinars. Les données provisoires de la DGPP – Le PIB – de l'Algérie s'est établi à 17.731 milliards de DA (environ 221 milliards de dollars) en 2014, contre 16.570 mds de DA (196 mds de dollars) en 2013, a indiqué samedi la Direction générale de la prévision et des politiques (DGPP) du ministère des Finances sur son site. Les données provisoires de la DGPP ont noté par ailleurs une progression de la croissance de l'économie algérienne de 4,1% en 2014 par rapport à l'année précédente (contre 2,8% en 2013 par rapport à 2012). En revanche, la croissance du PIB hors hydrocarbures a reculé en passant à 5,1% en 2014 contre 7,1% en 2013.

Z. M.

l'Editorial

Par Nordine Mzalla

Iran, la fin d'un prétexte



L'ACCORD qui vient d'être signé entre l'Iran et le groupe des 5+1 à Lausanne n'a pas été accueilli par la communauté internationale avec une égale satisfaction. Pas besoin de lire le texte intégral pour savoir que ce n'est pas dans la syntaxe que l'inquiétude d'Israël et des autres opposants prend racine. En réalité, c'est le rapprochement de principe des Américains avec les Iraniens, ayant précédé et permis ces avancées significatives sur le dossier nucléaire des Perses, qui contrarie nombre d'Etats vouant à l'Iran une inimitié stratégique. La France par exemple, qui a pourtant participé aux négociations en tant que membre du Conseil de sécurité de l'ONU, n'a pas eu l'air très convaincue par cette sortie de crise. L'accord-cadre mettant fin théoriquement à un bras de fer dangereux entre un Etat souverain qui aspire à mener un programme nucléaire civil et une partie des grandes puissances, soudées autour de l'Etat sioniste et quelques pays du Golfe hostiles à ces progrès technologiques suspects. Pourtant, le travail de fourmi effectué par le département d'Etat américain pour arriver à convaincre l'Iran d'accepter une coopération étroite avec l'AIEA, en guise de garantie de non-prolifération nucléaire, démontre que pour les stratèges occidentaux il n'y avait d'autre choix que celui de trouver une solution pacifique. Parce qu'au niveau des experts dans le domaine, tout le monde sait qu'il serait quasiment impossible d'empêcher les scientifiques iraniens de fabriquer une bombe atomique s'ils devaient s'y affairer. Pas même une guerre des coalisés comme l'aurait souhaité l'Etat hébreu, jurant de frapper les installations nucléaires de son ennemi à chaque fois que des négociations risquent de réconcilier Téhéran et Washington. Ainsi, la question de l'enrichissement de l'uranium, dans les centrale de Natanz ou d'ailleurs, est devenue un vilain prétexte pour maintenir les tensions dans les relations irano-occidentales. Afin de saboter quelque dangereuse coopération économique et politique entre les Etats-Unis et l'Iran, qui a prouvé ses capacités de grande puissance potentielle en surmontant un embargo particulièrement sévère. Le guide Khameney l'avait dénoncé, «ce n'est pas l'Iran qui refuse la paix, ce sont les Occidentaux qui veulent la guerre». En faisant des concessions, les Iraniens viennent de démasquer «les méchants». Il n'y aura pas que l'Algérie pour s'en féliciter.

N. M.

GAZ NATUREL

3 500 nouveaux branchements à Tizi Ouzou au premier trimestre 2015

PLUS DE 3500 nouveaux foyers sont alimentés en gaz naturel depuis le début de l'année en cours au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou. La Direction de la distribution de gaz et d'électricité de Sonelgaz de Tizi Ouzou a réalisé durant les trois mois de 2015, un total de 3578 branchements dont 3294 mis en service à travers différents villages de la wilaya.

Toujours selon les statistiques de l'entreprise, sur un objectif de 900 km de réseau à réaliser, 200 sont concrétisés et le programme se poursuivra dans les mois à venir, indique-t-on. Sur la deuxième tranche de l'année 2014, 16 lots renfermant 2700 km de réseau restent à réaliser. 60 autres lots de réseau de distribution allant sur plus de 1000 km et 3000 branchements sont, cependant, en cours de démarrage. Les travaux sur le terrain sont actuellement assurés par plus de 70 entreprises.

A noter que le taux de pénétration de gaz naturel au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou dépasse les 60% avec un total de 176 877 foyers raccordés.

Après la finalisation des programmes en cours, et la réalisation des 130 000 branchements prévus dans le cadre du programme complémentaire de consolidation économique 2010-2014, ce taux atteindra les 65%. La wilaya de Tizi Ouzou, faut -t-il le signaler, a bénéficié de plus grand montant au niveau national dans le cadre de ce programme avec un total de 22 750 millions de dinars.

Ainsi, le gaz naturel pénétrera pratiquement dans la totalité des villages de la wilaya et le calvaire des hivers rigoureux et des pénuries de gaz butane ne sera qu'un souvenir amer pour les populations locales pour lesquelles l'alimentation en ce combustible est devenue une revendication commune et irréversible. Précédemment et depuis 2004, 17 872 branchements ont été réalisés sur le programme complémentaire 2004-2008, 35 817 autres sur le programme complémentaire de soutien à la croissance 2005-2013 et 51 986 dans le cadre du programme spécial 2009-2013.

A. D.

AÏN DEFLA

Un mort et un blessé grave dans un accident de la route

UNE PERSONNE a trouvé la mort et une autre a été grièvement blessée dans un accident de la route survenu vendredi sur le chemin de wilaya (CW) n°33 reliant les communes d'El Amra et Aïn Defla, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de la Protection civile.

L'accident s'est produit à proximité d'une ferme lorsqu' un véhicule utilitaire a dérapé avant de percuter un arbre, causant des blessures graves en différents endroits du corps à ses deux occupants, âgés de 31 et 56 ans, a indiqué la même source. L' une des deux victimes a succombé à ses blessures à l'hôpital du chef-lieu de wilaya, où elles ont été évacuées , a-t-on précisé. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident, a-t-on souligné.

R. N.

UNE VASTE ACTION DE PROTESTATION EST PRÉVUE LES PROCHAINS JOURS

Le préavis des postiers et des travailleurs de Sonelgaz

Les Syndicats nationaux autonomes des postiers (SNAP) et des travailleurs de l'électricité et du gaz Sonelgaz (SNATEG-S) ont décidé de lancer une action commune dans les prochains jours, pour défendre les intérêts des travailleurs et le droit syndical de défendre et recouvrer les droits des travailleurs ainsi que les libertés syndicales en Algérie.



«Nous allons tenir une réunion, dans les jours qui viennent pour décider d'une action de protestation commune, qui peut être une grève ou une série de rassemblements», a affirmé, hier, Mourad Nekache, le président du SNAP. Cette action de protestation commune est motivée également par la non-satisfaction des revendications socio-professionnelles des travailleurs.

Il s'agit, notamment, de l'amélioration des conditions du travail, la mise en place d'un système d'évaluation qui permet de déterminer leur rendement collectif et individuel. «Depuis 2003, les primes de rendement sont attribuées aux postiers d'une manière arbitraire, ce qui est inacceptable», a noté, Nekache. Ce dernier, appelle, aussi à l'attribution des primes d'intéressement aux résultats des deux années 2013 et 2014.

Il est utile de rappeler, que les deux syndicats ont organisé le 23 février 2015 une rencontre à la maison des syndicats à Bab Ezzouar, où ils ont déclaré avoir constaté de «graves dépassements dans les deux secteurs, dont seraient victimes les travailleurs et particulièrement les syndicalistes», selon un communiqué des deux entités syndicales. Pour les deux syndicats, le refus injustifié du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale de délivrer au SNAP son récépissé d'enregistrement et l'abstinence du même ministère face à la persécution des syndicalistes du SNATEG-S «constituent une grave violation de la Constitution, des conventions internationales ratifiées par l'Algérie et des lois nationales». Les deux syndicats, estiment que «le ministère du Travail bafoue et piétine les lois votées au nom du peuple souverain». Le SNAP et le SNATEG-S soulignent que c'est avec «une détermination sans faille que nous avons décidé aujourd'hui de faire face à cette situation critique. Aussi, pour mettre un terme au pourrissement, nous interpellons les décideurs pour l'ouverture d'un dialogue serein et sincère.»

Lynda Louifi

RATISSAGE DE L'ANP À BOUIRA

Un terroriste éliminé et sa kalachnikov récupérée

DANS LE CADRE de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de ratissage, un détachement de l'Armée nationale populaire, relevant du secteur opérationnel de Bouira/1ère Région militaire, a abattu un terroriste, avant-hier, à 19 h 45 mn, dans la zone Ziraoua (commune de Djabahia). L'opération s'est soldée par la récupération d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, d'une quantité de munitions, de quatre chargeurs, de matériels d'explosifs, d'une paire de jumelles, de deux téléphones portables.

Sur un autre registre, dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar /6ème Région militaire, a arrêté le même jour, un contrebandier et a saisi un véhicule tout-terrain, deux téléphones portables, quatre détecteurs de métaux, grammes de mélange d'or, grammes d'or et 3 000 CFA. Par ailleurs, et au niveau d'un barrage dressé sur la 3e route nationale un détachement relevant du secteur opérationnel Sud-Est de Djanet/4ème Région militaire, a intercepté trois véhicules tout-terrain avec, à leur bord, sept contrebandiers dont quatre algériens et trois libyens, et a saisi 18 bouteilles de gaz butane pleines et 1 800 litres de carburant.

Une tonne de kif et 10 tonnes d'aliments saisies

Au chapitre de la lutte contre le trafic de drogue, une quantité de près d'une tonne de kif traité a été saisie par des éléments des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen, alors que 16 contrebandiers ont été arrêtés durant le week-end, à l'extrême sud du pays, selon le MDN.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement relevant du secteur opérationnel, de Bordj Badji Mokhtar au niveau de la 6ème Région militaire, a arrêté, durant les deux journées de mercredi et de jeudi derniers, 12 contrebandiers de nationalité soudanaise et saisi un camion, 10,6 tonnes de produits alimentaires, 7 détecteurs de métaux et 1 000 litres de carburant», précise le communiqué.

Au niveau de la 4ème Région militaire, un détachement relevant du secteur opération d'Illizi, a arrêté, durant la journée de mercredi dernier, quatre contrebandiers de nationalités africaines. Par ailleurs, des éléments des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2ème Région militaire) ont saisi, le même jour, plus de 960 kilogrammes de kif traité, suite à une opération de fouille et de recherche menée dans la localité de Beb El Assa», relève la même source.

54 contrebandiers africains arrêtés aux frontières Sud

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements relevant respectivement des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezam au niveau de la 6ème Région militaire ont procédé à «l'arrestation de 54 contrebandiers de différentes nationalités africaines», et ce, pour la seule journée de mercredi passée, apprend-on dans un communiqué du MDN. Ce qui est considéré comme une prise importante et montre, on ne peut mieux, les efforts qu'effectuent les éléments de l'ANP dans des zones aussi vastes que le Sahara algérien. Lors de ces opérations, les mêmes détachements ont saisi 3 véhicules, 8 motos, 160 têtes d'ovin, 26 détecteurs de métaux et 1 000 litres de carburant, selon la même source. Par ailleurs, des éléments des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen/2ème Région militaire ont saisi une quantité de 292 kilogrammes de kif traité, suite à une opération de fouille et de recherche menée dans la localité d'El Houassi à Beb El Assa. De même, des éléments des Gardes-côtes relevant du secteur opérationnel d'Aïn Témouchent ont saisi 30 kilogrammes de kif traité à la plage de Sbeaat.

M. B.

AFFAIRE OPPOSANT L'EX-SÉLECTIONNEUR NATIONAL, RABAH SAÂDANE À UNE FILLE D'UN EX-MINISTRE

Les magistrats condamnent la mise en cause à 2 ans de prison

Mise en délibéré la semaine écoulée par les juges de la première chambre pénale de la cour d'appel d'Alger, l'affaire qui oppose l'ex sélectionneur national Rabah Saadane à une fille d'un ex ministres a connu son épilogue. Ces derniers après avoir réunis toutes les preuves légales et matérielles relatives aux accusations ont purement et simplement sanctionné l'adversaire de l'ex-coach de l'Equipe nationale Rabah Saâdane à deux ans de prison ferme assortis du remboursement de la totalité de la somme subtilisée.



Les mêmes juges ont par ailleurs jugé que l'inculpée est entièrement responsable des faits qui lui ont été reprochés lors de l'enquête préliminaire et l'instruction judiciaire, à savoir escroquerie dont a été victime l'ancien sélectionneur national, Rabah Saâdane.

Lors de son passage à la barre L'ancien coach des Verts a affirmé calmement au président en charge du dossier «avoir perdu plus de 90 millions de dinars, (9,2 milliards de centimes» dans une manœuvre qui remonte à deux ans.

Il a indiqué que l'inculpée qui n'est autre que la fille d'un ancien ministre Nawel H., interprète dans une société espagnole, lui a extorqué cette somme d'argent.

La mise en cause qui est employée dans une entreprise qui commercialise de l'équipement sportif espagnol en Algérie, aurait proposé au fils de l'ancien sélectionneur d'investir dans l'immobilier en Espagne et c'est de cette façon que Rabah Saâdane s'est retrouvé dans cette affaire.

Connu plutôt pour ses exploits réalisés dans le monde du football, Rabah Saâdane ne s'est jamais douté qu'il allait se retrouver un jour devant la barre même en tant que plaignant.

Pourtant, c'est le cas, non pas sur le banc des accusés mais en tant que victime d'une escroquerie orchestrée, selon le dossier qui se trouve au niveau du plus ancien juge au niveau de la cour d'Alger, par une femme qui lui a fait croire qu'elle était en mesure de lui procurer des investissements dans le domaine sportif.

Elle a d'abord sollicité l'un des fils du cheikh au moment où elle était traductrice de la clientèle étrangère qui se présentait à l'entreprise dirigée par les enfants de Rabah Saâdane. Nawel lui a fait miroiter monts et merveilles en prétendant que l'ambassadeur d'Espagne à Alger voulait, avec un groupe d'hommes d'affaires, monter des investissements colossaux en Algérie.

Elle laissait entendre qu'une femme d'affaire, propriétaire d'une entreprise espagnole, mettait en vente un lot de terrain en terre ibérique contre la somme de 9 milliards de centimes en monnaie algérienne. Ces propositions n'ont pas laissé de marbre Saâdane junior qui, attiré par l'appât, a, à son tour, consulté son père et l'a même convaincu de sauter sur l'occasion, chose faite du reste puisque l'ex-coach de l'EN a consenti à prêter à Nawel la somme indiquée, sachant qu'il l'a connaissait bien ainsi que le père de cette dernière, ancien ministre dans… le gouvernement français.

L'inculpée a tout au long de son audition nié toutes les accusations portées à son encontre notamment au niveau de l'instruction judiciaire estimant que : «l'ex-sélectionneur et ancien entraîneur de l'entente sétifienne l'a traînée dans une affaire qui ne la concerne ni de près ni de loin : «Je fais l'objet de graves accusations de la part du plaignant. Je ne veux pas payer les frais d'une faute que je n'ai jamais commis.»

Le procureur général a requis l'aggravation de la peine prononcée contre la mise en cause qui a nié tout en bloc allant jusqu'à déclarer qu'elle fait l'objet d'un coup monté de toutes pièces par l'ex-coach national.

Le procès en appel, a été une première fois reporté en raison de l'absence, pour des soucis de santé, de l'ex-sélectionneur des Fennecs.

Il convient de signaler que la concernée qui ne s'attendait pas à une telle peine, a immédiatement suggéré à son avocat d'introduire un pourvoi en cassation à la Chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême sollicitant la révision de la peine prononcée contre en clamant : «C'est injuste ce qui m'est arrivé. C'est une décision arbitraire et abusive. Je frapperai à plus haut niveau pour que la sentence prononcée soit annulée. Je ferai tout pour que les juges de la plus haute instance judiciaire me rétablissent dans mes droits civils les plus absolus» dit-elle.

R. H.

TENTATIVE DE TRANSIT DE PRÈS DE 6 KG DE COCAÏNE VIA L'ALGÉRIE

La Cour suprême accepte les pourvois

LES JUGES de la chambre criminelle de la Cour suprême ont répondu favorablement aux pourvois en cassation formulés par les avocats des 8 ressortissants africains condamnés à 20 ans de réclusion criminelle. Les mêmes magistrats ont jugé que les questions posées au cours des délibérations n'étaient pas spécifiées.

Les inculpés ont été reconnus coupables de tentative de transit de près de 6 kg de cocaïne via l'Algérie. Huit ressortissants africains de différentes nationalités, notamment nigérienne et sénégalaise dont une femme, ont été condamnés en été dernier à 20 ans de prison ferme.

En effet, le tribunal criminel d'Alger, que présidait Mme Derrar Djebbari Meriem, a répondu à l'unanimité par l'affirmation à toutes les questions posées, à l'instar de celles liées à la culpabilité des mis en cause quant à la possession et la tentative de faire transiter une importante quantité de drogue dure, du Brésil via l'Algérie en passant par l'Espagne. Les huit inculpés qui se sont succédé à la barre ont reconnu, sans hésitation aucune, tous les faits qui leur ont été reprochés lors de l'enquête préliminaire et au cours de l'instruction judiciaire, en soulignant à la présidente en charge du dossier qu'ils ont été effectivement arrêtés par les éléments de la police des frontières de l'aéroport international Houari-Boumediene à leur descente du vol en provenance de la capitale brésilienne Sao Paolo en possession de capsules de cocaïne qu'ils ont dissimulées dans leur estomac.

L'un des incriminés, Ezego Zomma, a avoué avoir dissimulé pas moins de 89 capsules dans son estomac Quant à la femme sénégalaise, H. S., elle a reconnu avoir tenté de faire transiter cette matière dans le sac à main qui lui a été remis par à une amie à elle.

Elle a par contre nié être au courant que le sac à main était bourré de capsules de cocaïne estimées à plus de 62 comprimés.

De leur côté U. C. C. et M. B. O. ont reconnu avoir tenté de faire transiter au Niger, et ce via l'Algérie, des capsules de cocaïne contre des sommes faramineuses en dollars.

Le procureur général, Fouad Garés, a requis la réclusion à vie à l'encontre de tous les inculpés, estimant que toutes les preuves sont formelles, notamment en ce qui concerne la possession par les inculpés dans leurs entrailles des capsules.

Il a par ailleurs affirmé que les inculpés avaient bel et bien l'intention de faire de l'Algérie un pays de transit de cette marchandise prohibée.

Les avocates de la défense qui se sont succédé aux plaidoiries ont axé leur intervention sur la situation désastreuse que vivaient les mis en cause dans leurs pays natals.

Elles ont en outre sollicité l'application des articles ayant trait aux circonstances atténuantes conformément aux articles 592 du code des procédures pénales et 53 du code pénal.Il convient de signaler que le même tribunal a prononcé des amendes de 5 millions de dinars et l'extradition des mis en cause vers leur pays d'origine notamment le Niger, le Sénégal et Singapour.

R. H.

Classification des choses et des biens

Le législateur algérien a, dans les articles allant de 682 à 689 du code civil, précisé et classifié en même temps les choses et les biens.

Il a affirmé que toute chose qui, de par sa nature ou en vertu de la loi, n'est pas hors commerce, peut être l'objet de droits patrimoniaux.

Le législateur estime que les choses qui sont de par leur nature hors commerce sont celles qui ne peuvent être possédées exclusivement par une personne.

Dans le même contexte, il considère que celles c'est-à-dire les choses qui sont hors du commerce en vertu de la loi sont les choses qui ne peuvent pas faire l'objet de droits patrimoniaux.

Le législateur voit que toute chose ayant une assiette fixe et immobile, qui ne peut être déplacée sans détérioration, est une chose immobilière. Toutes les autres choses sont mobilières.

Toutefois, est considérée comme chose immobilière par destination, la chose mobilière que le propriétaire a placée dans un fonds qui lui appartient, en l'affectant en permanence au service de ce fonds ou à son exploitation.

Le législateur juge comme bien immobilier, tout droit réel ayant pour objet un immeuble, y compris le droit de propriété, ainsi que toute action ayant pour objet un droit réel immobilier. Tous les autres droits patrimoniaux sont des biens meubles.

Selon le législateur, sont ainsi réputées consomptibles celles dont l'usage, tel qu'il résulte de leur destination, consiste uniquement dans le fait de les consommer ou de les aliéner.

Dans le même volet le représentant du peuple estime que sont par ailleurs réputées consomptibles toutes les choses faisant partie d'un fonds de commerce et qui sont destinées à être vendues.

Les choses fongibles c'est-à-dire remplaçables sont celles qui peuvent être changées les unes par les autres dans un paiement et qu'il est d'usage, dans les rapports d'affaires de déterminer d'après le nombre, la mesure, le volume ou le poids.

Les droits qui ont pour objet une chose immatérielle ou un élément incorporel sont régies par des lois spéciales.

Le législateur considère les biens de l'Etat, les biens immeubles et les meubles qui sont affectés soit à un usage collectif, soit à une administration ou un service public, un établissement à caractère administratif, une entreprise socialiste, une unité autogérée ou une coopérative tout simplement.

Les biens de l'Etat sont inaliénables, insaisissables et imprescriptibles. Toutes les lois de la République qui l'affectent à un des organismes notamment administratifs et citées dans l'article 688 du code civil déterminent les conditions de gestion et éventuellement les conditions d'aliénabilité de ces biens.

Par ailleurs, le propriété est le droit de jouir et de disposer des choses, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois et les règlements.

En outre, le droit de propriété de la chose comprend tout ce qui concerne un élément essentiel de cette dernière, de sorte qu'il ne puisse en être séparé sans qu'elle périsse, se détériore ou tout simplement qu'elle soit altérée. **R. H.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA D'ILLIZI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 10/2015

La Direction des travaux publics de la wilaya d'Illizi lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la :
Réalisation de la piste reliant la RN 03 – Tassat-Afra sur 44 km (les ouvrages d'assainissement en 09 lots)
Cet appel d'offres s'adresse aux entreprises répondant aux conditions d'éligibilité suivantes :
l/En cas d'une entreprise seule :
- Etre titulaire d'un certificat de qualification et de classification professionnelle Activité principale travaux publics **catégorie deux (02)** ou plus (en cours de validité).
- Ayant déjà réalisé au moins un projet de même nature des travaux ou équivalent, pendant les dix dernières années (2005-2014).

2/En cas de groupement :
- Le chef de file doit être majoritaire et possédera la **catégorie deux (02)** ou plus (activité principale : travaux publics), pour les autres membres de groupement posséderont la catégorie **deux (II)** ou plus (activité principale : travaux publics).
- Le chef de file et les membres de groupement doivent satisfaire la deuxième condition à savoir : au moins un projet de même nature des travaux ou équivalent pendant les dix dernières années (2005-2014).

- Le groupement doit intervenir sous forme solidaire.
Le dossier relatif à cet appel d'offres peut être retiré auprès de la **Direction des travaux publics de la wilaya d'Illizi – Nouvelle zone urbaine.** Les offres technique et financière seront composées chacune des pièces suivantes :

1- Offre technique :

N°	Désignation des pièces
01	Déclaration à souscrire dûment remplie, datée, signée et cachetée par la (ou les) personne(s) habilitée(s)
02	Déclaration de probité dûment remplie, datée, signée et cachetée par la (ou les) personne(s) habilitée(s).
03	Instruction aux soumissionnaires dûment signée, datée, paraphée et cachetée.
04	Cahier des prescriptions spéciales paraphé et signé sans aucune indication sur le montant.
05	Copie du certificat de qualification et de classification professionnelles, activité principale travaux publics, catégorie **deux (02) ou plus**, en cours de validité.
06	Copie de la mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATH) en cours de validité.
07	Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéance.
08	Copies des bilans financiers des trois (03) dernières années 2011, 2012 et 2013, visés par les services fiscaux et certifiés par le commissaire aux comptes.
09	Copie du registre de commerce.
10	Copie du statut notarié de l'entreprise.
11	Copie de la carte d'immatriculation fiscale.
12	Casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité.
13	Liste des moyens matériels à mettre à la disposition du projet appuyée de justifications de propriété : carte grise pour matériels roulant ou facture d'achat pour matériels non roulant ou acte de location notarié pour le matériel loué
14	Liste de l'encadrement à mettre à la disposition du projet, appuyée des justifications de diplôme, CV + Attestation de mise à jour de déclaration à la CNAS.
15	Références professionnelles de l'entreprise appuyées par des attestations de bonnes exécutions délivrées par les maîtres d'ouvrage durant les 10 dernières années (2005-2014).
16	Délais et planning prévisionnel d'exécution des travaux signés.
17	Copie de dépôts des comptes sociaux pour les entreprises concernées (2013).
18	Contrat de groupement des entreprises avec un protocole d'accord dont le chef de file doit être majoritaire catégorie deux (02) ou plus, et catégorie deux (02) ou plus pour les autres membres (groupement solidaire), le protocole d'accord est préliminaire lors de la soumission et si le groupement est retenu, ce protocole sera notarié.

2- Offre financière :

N° Pièce	Désignation des pièces
01	Lettre de soumission dûment remplie, datée, signée et cachetée.
02	Bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté, signé et cacheté.
03	Devis quantitatif et estimatif dûment rempli, daté, signé et cacheté.
04	Sous détail des prix unitaires daté, signé et cacheté.

L'offre technique : mise dans une enveloppe fermée portant la mention suivante :
«Avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation de la piste reliant la RN 03 – Tassat-Afra, sur 44 km (les ouvrages d'assainissement en 09 lots) Offre technique»
L'offre financière : mise dans une enveloppe fermée portant la mention suivante :
«Avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation de la piste reliant la RN 03 –Tassat-Afra, sur 44 km (les ouvrages d'assainissement en 09 lots) - Offre financière »
Les deux enveloppes indiquées ci-dessus doivent être mises dans une double enveloppe fermée, cirée et anonyme et portant la mention suivante :
«A ne pas ouvrir » – Avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation de la piste reliant la RN 03 – Tassat-Afra, sur 44 km (les ouvrages d'assainissement en 09 lots)
N. B. : le soumissionnaire peut participer pour tous les lots mais ne peut être attributaire que pour un seul lot (le choix des lots par ordre).
Elles doivent être envoyées ou déposées à la Direction des travaux publics de la wilaya d'Illizi.
Le dépôt des offres est fixé à **vingt et un (21) jours,** à compter de la première parution de l'appel d'offres dans *le BOMOP* ou dans les quotidiens nationaux.
Le jour et l'heure de dépôt des offres sont fixés au **21ème jour** de **8h00** à **13h30,** qui correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal le dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant. L'ouverture des plis techniques et financiers se fera, en séance publique conformément à l'instruction aux soumissionnaires, le même jour correspondant à la date de dépôt des offres à **14h00**, au siège de la direction des travaux publics de la wilaya d'Illizi.
Les offres des soumissionnaires resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de **trois (03) mois** à partir de la date de dépôt des offres, et devront obligatoirement présenter les pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur et l'instruction aux soumissionnaires.

Le Jeune Indépendant **du 05/04/2015 / ANEP N° 316 914**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI M'HAMED
COMMUNE D'ALGER-CENTRE
NIF : 410002000016085001000

2eme AVIS DE CONSULTATION N° .../2015

La commune d'Alger-Centre, lance un 2e avis de consultation pour l'exécution de :
Etude et suivi des travaux de réhabilitation du magasin général sis la rue PIRETTE , Alger-Centre.
Les bureaux d'études techniques de droit Algérien agréés et architectes agréés intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de :
SERVICE DES MARCHES DE LA COMMUNE D'ALGER-CENTRE
SIS AU 03, PLACE EMIR ABDELKADER – ALGER-CENTRE
Contre le paiement de la somme de **1 000 DA** non remboursable auprès du régisseur communal. Les offres établies conformément à la réglementation en vigueur, doivent être accompagnées des pièces et documents en cours de validité exigés dans l'article 07 du cahier des charges, et contiennent une offre technique et une offre financière fermées et cachetées dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme et comporte uniquement la mention :
2eme AVIS DE CONSULTATION N°...../2015
Etude et suivi des travaux de réhabilitation du magasin général sis la rue PIRETTE
Alger-Centre
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessous : **BUREAU D'ORDRE DE L'APC D'ALGER-CENTRE - 03, PLACE EMIR ABDELKADER – ALGER –**

L'offre technique : doit contenir les pièces administratives exigées dans l'article 07 notamment :
- La déclaration à souscrire selon le modèle joint au cahier des charges (remplie, signée, cachetée et datée).
- La déclaration de probité selon le modèle joint au cahier des charges (remplie, signée, cachetée et datée).
- Cahier des charges paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques.
- Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes ou la tutelle compétente équivalente.

L'offre financière : doit contenir les éléments suivants :
- La lettre de soumission remplie selon le modèle joint au cahier des charges dûment signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.
- Devis quantitatif estimatif de l'offre dûment signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.

La durée de préparation des offres est fixée à **30 jours**, à compter de la 1re parution du présent avis dans la presse. La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres. Heure limite**12h00**. (Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable). L'ensemble des soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la commune le dernier jour de la durée de préparation des offres à **14h00.** Les offres resteront valables pendant une période de **03 mois** augmentée de la durée de préparation des offres.

Le président de l'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre

Le Jeune Indépendant **du 04/04/2015 / ANEP N° 316 907**

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00

SELON LE PR NAFTI

L'Algérie perd annuellement la «majorité» des pneumologues du secteur public



L'Algérie perd chaque année la majorité des pneumologues du secteur public qui préfèrent aller exercer à l'étranger, a déploré,hier le président de la Société algérienne de pneumo-phtisiologie, le Pr Salim Nafti.

«Sur une centaine environ de pneumologues que l'Algérie forme annuellement, il en reste moins quelque dizaines activant dans le secteur public, alors que l'Etat a mis des années pour les former. Cela dénote qu'il y a un profond problème que l'Etat doit absolument prendre en charge pour préserver ses cadres», a déclaré le Pr Nafti en marge du 11ème congrès de la Société franco-algérienne de pneumologie. Soulignant que 10.000 médecins, toutes spécialités confondues, poursuivent leur carrière en France, le Pr Nafti a indiqué qu'en 2011, sur les 73 pneumologues qui avaient été recensés par un jury ad hoc, 7 d'entre eux seulement sont restés en Algérie, la majorité ayant quitté le pays pour aller exercer dans des hôpitaux français, canadiens ou autres et dans des laboratoires privés». Le président de la Société algérienne de pneumo-phtisiologie a ainsi regretté que cet «exode» se soit poursuivi après celui «plus massif» enregistré durant la décennie noire.

Au sujet du 11ème congrès de la Société franco-algérienne de pneumologie, il a considéré que cette rencontre, organisée par des spécialistes algériens exerçant en France, permet à ces spécialistes de renouer les liens avec leur pays d'origine et contribuer, ainsi, à aider les praticiens exerçant en Algérie d'acquérir les connaissances et le savoir-faire nécessaires.

TENUE À ALGER D'UNE RÉUNION PRÉPARATOIRE À LA CONFÉRENCE DE CONSENSUS SUR LE CANCER COLORECTAL



UNE RÉUNION préparatoire à la conférence de consensus sur le cancer colorectal a été organisée, hier à Alger, par la Société algérienne d'oncologie médicale (SAOM), dans le cadre de l'application du «plan cancer national 2015-2019».

Dans une déclaration à la presse, le Pr Kamel Bouzid, chef de service oncologie au Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) d'Alger, également président de la SAOM, a réitéré l'importance de la transdisciplinarité dans le traitement du malade atteint de cancer, rappelant que le plan cancer national 2015-2019 «insiste sur ce point».

«Le cancer est une maladie très particulière, dont la prise en charge a besoin de l'ensemble des intervenants», a-t-il dit. Il a précisé, en outre, que l'objectif de ces conférences de consensus est d'»aboutir à une prise en charge homogène du cancer sur tout le territoire national pour répondre aux principales préoccupations», insistant sur le fait que le malade «doit être soigné d'une manière optimale et à proximité de son domicile».

Le Pr Bouzid a exprimé, par la même occasion, l'espoir de parvenir, d'ici fin 2015, à des consensus sur les cinq types de cancer les plus prévalents en Algérie, à savoir les cancers du colon, des poumons, du col de l'utérus, du sein et de la tyroïde, rappelant que l'objectif majeur est de diminuer la mortalité liée au cancer.

SELON M.ABDELMALEK BOUDIAF

Un plan de dépistage précoce de la phénylcétonurie

LE MINISTRE de la santé, de la population et de la réforme hospitalière Abdelmalek Boudiaf a fait savoir que son département ministériel avait mis au point un programme de dépistage néonatal de la phénylcétonurie.

Le ministère de la santé a mis au point avec le concours de l' organisation des nations unies pour l'enfance (Unicef) un programme de dépistage précoce de la phénylcétonurie» a affirmé le ministre qui répondait à la préoccupation d'un député dans le cadre d'une séance de l'Assemblée populaire nationale consacrée aux questions orales. La phénylcétonurie est une affection génétique qui empêche les enfants qui en sont atteints de métaboliser une substance naturellement présente dans l'alimentation, la phénylalanine. A la naissance, les malades ont un excès de phénylalanine dans le sang (hyperphénylalaninémie) qui peut être reconnu sur une analyse en laboratoire.

Le terme «phénylcétonurie» renvoi à la présence de substances particulières, les phénylcétones, dans les urines des malades qui ne sont pas traités. A défaut de dépistage et de traitement précoces, la maladie entrainerait une accumulation de phénylalanine dans l'organisme, particulièrement toxique pour le cerveau en développement de l'enfant.



M. Boudiaf a précisé qu'une étape pilote de la mise en ouvre du programme de dépistage néonatal a été lancée début 2014 dans la perspective d'un plan durable de dépistage et de prise en charge de la pathologie. La politique sanitaire du pays repose sur la prévention, a tenu à rappeler M. Boudiaf. Concernant le lait infantile sans phénylalanine, un complément alimentaire pour les enfants présentant une phénylcétonurie, M. Boudiaf a indiqué que son département avait inscrit, en décembre 2012, ce produit sur la liste des médicaments. Il est destiné à trois catégories d'âge, (1er, 2eme et 3eme âge).A partir de 2013, a poursuivi M. Boudiaf, le ministère de la santé a inscrit cet aliment parmi les produits pharmaceutiques pris en charge par l'Etat dans le cadre d'un arrêté ministériel définissant la liste des maladies rares. Les services du ministère de la santé ont établi en coordination avec l'association des parents de malades, un fichier identifiant ces derniers.

une structure publique de santé de proximité est désignée dans chaque wilaya pour distribuer, gratuitement, le lait importé par la pharmacie centrale des hôpitaux, a encore expliqué M. Boudiaf.

Près de 1.400 consultations de dépistage du cancer effectuées à Jijel

PAS MOINS de 1.380 consultations pour dépistage du cancer ont été effectuées en 2014 à Jijel, a-t-on appris lors d'une journée médicale et d'information consacrée à cette maladie.

Les spécialistes en oncologie qui sont intervenus au cours de cette rencontre, organisée à la salle de conférences de la wilaya, ont indiqué que 443 patients ont été pris en charge à l'hôpital Mohamed-Seddik Benyahia tandis que 2.000 cures de chimiothérapie ont été assurées à des malades atteints de cancer.

Le cancer du sein vient en tête, dans cette wilaya, avec 200 cas, suivi du cancer de l'ovaire, du cancer colorectal et de l'estomac, chez les femmes, alors que chez les hommes, le cancer du poumon reste encore «largement prédominant», ont précisé les conférenciers.

Plusieurs communications ont été présentées par des oncologues lors de cette journée médicale et d'information consacrée au «plan cancer 2015-2019» et placée sur thème «nouvelle vision stratégique centrée sur le malade».

Aussitôt après l'ouverture des travaux par le directeur de la Santé et de la population, Amar Gouassem, un premier exposé a permis à l'assistance, composée de praticiens, de médecins des trois secteurs sanitaires et de membres du mouvement associatif, d'apprendre qu'un nouveau registre du cancer a été ouvert dans la wilaya de Jijel.

Ce registre où sont collectées, stockées et interprétées des données relatives aux malades atteints de cancer, a pour missions d'enregistrer de manière exhaustive tous les cancers déclarés dans la région, de fournir des données fiables et standardisées des cancers et de fournir une banque de données utiles pour les décideurs, les prestataires et chercheurs. Il a aussi pour vocations de susciter et de conduire des études épidémiologiques visant à vérifier certaines hypothèses étiologiques, d'étudier la tendance de l'incidence de la mortalité et de la survie et, enfin, d' estimer les besoins pour les soins et leurs coûts financiers, a-t-on indiqué.

Le président de l'association locale «Al Adhwa», Riad Boukraa, a affirmé que plus de mille (1.000) personnes atteintes de cancer émargent au sein de cette association, à Jijel.

Il a également souligné que les transferts et les évacuations de malades atteints de cancer «se poursuivent encore pour des séances de chimiothérapie dans les centres de Constantine, de Blida, d'Alger ou de Tizi-Ouzou».

KENYA

Nouvelles menaces des Shebab somaliens

LES ISLAMISTES des Shebab ont menacé hier le Kenya de nouvelles attaques au surlendemain du massacre de l'université de Garissa lors duquel près de 150 personnes ont été tuées. «Aucun niveau de précaution ni aucune mesure de sécurité ne sera en mesure de préserver votre sécurité, de déjouer une nouvelle attaque ou d'empêcher de nouveaux bains de sang dans vos villes», ont déclaré les miliciens islamistes somaliens dans un communiqué. Ce message adressé au peuple kényan leur promet une guerre «longue et atroce» et que les rues des villes kényanes «ruisselleront de sang».

EGYPTE

Explosion de deux bombes sans faire de victimes

Deux bombes ont explosé hier à proximité d'un commissariat de police situé dans le quartier résidentiel cairote d'Imbaba, sans faire de victime, rapporte le quotidien gouvernemental Al Ahram. Selon le journal, les bombes ont explosé devant une école proche du commissariat d'Imbaba. Le périmètre des explosions a été bouclé par la police et des démineurs sont à la recherche d'autres engins explosifs, dit encore Al Ahram.

NIGÉRIA

Réduction des capacités de nuisance de Boko Haram



LA «CAPACITÉ de nuisance» de Boko Haram a été réduite «au maximum» après la prise par les forces tchado-nigériennes de Malam Fatori dans le nord-est du Nigeria, a déclaré avant-hier le chef d'état-major de l'armée tchadienne, Brahim Seid, qui s'est rendu sur place. Reprise mardi par la coalition, cette ville était «le plus grand fief de Boko Haram au nord du Nigeria et qu'il fallait absolument détruire», a affirmé le général Seid à des journalistes qui l'avaient accompagné à Malam Fatori avec son homologue nigérien, à leur retour à la base aérienne de Diffa, au Niger.

D I X I T

«Le président Obama savait en décidant de se rendre au Sommet que Cuba y était invité et qu'il y aurait une interaction. Les dirigeants seront ensemble la majeure partie du temps. Il y aura donc un échange avec Raul Castro».
Roberta Jacobson, la secrétaire d'Etat adjointe pour l'Amérique latine, à propos de la rencontre entre Obama et Castro à l'occasion du Sommet des Amériques.
«Le Sommet commence dans six jours. C'est imminent. Cela ne laisse pas beaucoup de temps».
Marie Harf, la porte-parole du département d'Etat américain, à propos de la réouverture de la chancellerie américaine à La Havane.

AQPA PROFITE DE L'AGRESSION SAOUDIENNE CONTRE LE YÉMEN

Moscou préconise une trêve humanitaire

L'agression arabe menée par l'Arabie saoudite a ralenti la progression des Houthis au Yémen, mais, profitant du chaos, Al-Qaïda a pris le contrôle d'une importante base militaire dans le sud-est. De son côté, le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni hier pour discuter d'une proposition russe d'instaurer des «pauses humanitaires dans les frappes aériennes» au Yémen.



En deux semaines, cette agression a fait 519 morts et près de 1.700 blessés, avait indiqué jeudi la responsable des opérations humanitaires de l'ONU Valerie Amos, «extrêmement inquiète» pour la sécurité des civils.
L'Arabie saoudite, qui partage une longue frontière avec le Yémen, a lancé le 26 mars avec plusieurs pays arabes l'opération «Tempête décisive» pour empêcher selon elle les «rebelles» Houthis de prendre le pouvoir, et l'Iran d'étendre son influence dans la région.
Vendredi, au neuvième jour de l'agression, et sur fond de désorganisation des structures de l'Etat, AQPA (Al-Qaïda dans la péninsule arabique), la branche la plus dangereuse du réseau extrémiste, a procédé à une véritable démonstration de force en prenant, sans résistance selon des responsables, le quartier général de l'armée et le port de Moukalla (sud-est).
Des centaines de combattants sont déployés depuis jeudi dans ce chef-lieu de la province du Hadramout, où vivent plus de 200.000 habitants. Seuls l'aéroport et quelques camps militaires proches leur échappent encore, selon une source militaire. Dans l'après-midi vendredi, des djihadistes paradaient dans les rues et la population, effrayée, commençait à fuir.
La veille, Al-Qaïda avait libéré 300 détenus en donnant l'assaut à la prison centrale, et, selon des habitants, lancé depuis des mosquées des appels «au jihad contre les chiites», confirmant le risque d'une guerre confessionnelle dans ce pays pauvre de la péninsule arabique, où les combats ont fait plus de 500 morts en deux semaines.
Par ailleurs, deux gardes-frontières saoudiens ont été tués avant-hier par des tirs en provenance du Yémen, portant à trois le nombre de gardes-frontières tués depuis mercredi.
Ennemis jurés mais tous deux hostiles au pouvoir du président en exil Abd Rabbo Mansour Hadi, les Houthis et Al-Qaïda s'étaient violemment affrontés au cours des derniers mois.
Ces deux entités «ont les mêmes objectifs (...) contre la population yéménite, contre la sécurité de la région et du monde», a réagi le porte-parole de la coalition arabo-saoudienne, le général Ahmed Assiri, devant des journalistes.
Soumis à d'intenses bombardements nocturnes de la coalition à Aden (sud), la deuxième ville du Yémen, les Houthis et leurs alliés, des militaires fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, ont dû battre en retraite du palais présidentiel qu'ils avaient pris la veille.
Au sol, ils font face aux combattants des «Comités populaires», une force paramilitaire soutenant le président Hadi qui a dû quitter précipitamment son fief d'Aden fin mars pour se réfugier en Arabie saoudite.
Ce dernier a succédé en 2012 au président Saleh, poussé au départ par une contestation populaire après plus de trois décennies au pouvoir. L'ex-président est soupçonné d'avoir aidé les rebelles, liés à l'Iran chiite, dans leur offensive lancée en septembre 2015 et qui leur a permis de s'emparer de vastes régions, dont la capitale Sanaa.

R. I.

UN RAPPORT ISRAÉLIEN ALARMISTE QUANT À UN NOUVEAU CONFLIT AVEC LE HEZBOLLAH

Tel Aviv veut il se venger de l'Iran par procuration ?

ISRAËL est-il en train de préparer l'opinion publique à une nouvelle agression contre le Liban ? Une sorte de vengeance par procuration contre l'Iran après l'accord-cadre de Lausanne ? C'est ce qui ressort du rapport publié la semaine dernière par les médias israéliens faisant état des capacités militaires inquiétantes du Hezbollah, qui aurait nettement amélioré sa puissance de frappe et son arsenal militaire depuis la dernière guerre du Liban en 2006.
Selon une évaluation faite par des militaires israéliens, entre 1 000 et 1 500 roquettes pourraient frapper Israël quotidiennement, tuant des centaines de personnes et paralysant aéroports, centrales électriques et ports, en cas de nouvelle confrontation. Un scénario qui a de quoi alimenter les inquiétudes sécuritaires du pays, au vu notamment de l'expérience gagnée en Syrie par l'engagement du Hezbollah aux côtés du gouvernement légitime de ce pays. Raison de plus, pour Israël



de continuer à investir dans l'amélioration de ses intercepteurs de roquettes comme le «dôme de fer» et le développement de la «Fronde de David», un système conçu pour abattre les roquettes les plus puissantes, des dispositifs amorcés à la suite de sa confrontation avec le Hamas palestinien à l'été 2014.
Si les officiels israéliens ont demandé aux parlementaires américains le mois dernier un prêt supplémentaire de 317 millions de dollars pour financer leurs investissements, les restrictions budgétaires qui frappent la défense américaine pourraient poser problème.
La semaine dernière, un groupe de 32 parlementaires républicains a appelé l'ensemble du Congrès à approuver la demande de ce pays, qui a été qualifié de «grand ami» des États-Unis, et le président de la Chambre des Représentants, John Boehner s'est rendu en Israël mardi dernier pour discuter de la situation.

R. I. et agences

9e FESTIVAL DE THÉÂTRE PROFESSIONNEL À GUELMA

Une ouverture avec La moitié perdue

La pièce Ennasf edayâa ou La moitié perdue, de la troupe des Artistes libres de la ville d'Azzaba à Skikda, a inauguré, ce vendredi 3 avril en soirée, sur la scène du Théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma, la neuvième édition du Festival culturel de théâtre professionnel.



Le festival de Guelma est qualificatif pour la prochaine édition du festival culturel national de théâtre professionnel à Alger, ont expliqué les organisateurs de cette manifestation qui a attiré, dès son ouverture au Théâtre régional Mahmoud-Triki, un public nombreux d'amateurs du quatrième art.

Ennasf edayâa, une œuvre de 60 minutes dont le texte original est signé de Merouane Mansouri, avait remporté en décembre dernier, à Mila, le second prix, Milo d'argent, des Journées internationales du théâtre expérimental. La pièce traite du conflit intérieur auquel sont confrontés les personnes idéalistes qui vouent leur vie à un objectif, en consentant d'immenses sacrifices, mais qui se heurtent, au final, à la dure réalité.

La soirée d'ouverture a également été marquée par une série de sketches de l'humoriste Hamid Achouri qui s'est notamment penché, sur un ton caustique mais non moins espiègle, sur la problématique du «manque de communication» au sein de la famille algérienne.

Les membres du jury qui devra désigner les troupes lauréates parmi les six formations en lice, dirigé par l'homme de théâtre bien connu Djamel Bensaber, a été présenté au public au cours de la première soirée de ce festival qui se poursuivra durant près d'une semaine.

Outre Enasf edayaâ, le public de Guelma pourra apprécier El Haqiqa (La vérité), de la coopérative Espace Bleu de Batna, Thamene ayam el ousboue (Le huitième jour de la semaine), de l'association du Théâtre libre de Mila, El mazbala el fadhila (La décharge vertueuse) de la coopérative El Tadj de Bordj Bou Arreridj et Raks el kilab (La danse des chiens) de la maison de la culture de Khenchela. APS

PREMIÈRE ÉDITION DU FESTIVAL À BÉJAÏA

La bande dessinée s'invite à Bougie



UNE QUARANTAINE d'exposants, pour l'essentiel des auteurs et des dessinateurs, ont pris part à la Maison de la culture de Béjaïa à la première édition du Festival de la bande dessinée décliné sous le thème «Bougie en bulle».

Organisée par l'association Bougiemage, cette nouvelle manifestation se veut «un moment de rencontre et d'échange entre passionnés du 9ème art, mais aussi une occasion d'inciter à la création en proposant des espaces dynamiques et artistique entre publics et auteurs», a affirmé le commissaire du festival, Sid-Ahmed Belabbès, qui, pour l'occasion, a décidé de faire recruter les trois premiers lauréats une fois réceptionnée la nouvelle maison d'édition qui est en voie de création.

Organisée sous forme de librairie et déployée en chapiteaux, la rencontre met à l'honneur divers styles graphiques, présentant des bandes dessinées complètes ou seulement de grands dessins, des œuvres étrangères, notamment la série Manga, ou nationales, dont une édition entièrement consacrée à l'histoire de la révolution pour l'indépendance de l'Algérie et une foule de produits dérivés, issus des grandes œuvres internationales.

En un mot, «c'est tout l'univers des bulles à travers une foule d'animations qui est offert à la découverte», a estimé M. Bellabès, qui ne désespère pas de susciter des vocations et de contribuer à la mise en place, dans la région, de véritables traditions dans le domaine du dessin graphique.

Au-delà du concours entre bédéistes, des expositions, le festival, programmé sur deux jours, a prévu l'organisation d'ateliers en faveur des enfants scolarisés, une sortie de graffiti, notamment l'animation du tunnel Abdelkader sur le front de mer de Béjaïa et des démonstrations d'arts martiaux et de cosplays. **R. C.**

SORTIR

PEINTURE

- L'ARTISTE peintre Mustapha Nedjai expose Imposture. Galerie Baya, Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

- Offrande au pays du Cèdre de l'artiste Djahida Houadef. Dar Abdellatif, Alger. Une exposition de peinture visible jusqu'au samedi 18 avril.

- L'artiste peintre Amel Benghezala expose Explose. Galerie Asselah-Hocine, Alger, jusqu'au mardi 21 avril.

ITALIE

ALLER à la découverte de l'Italie. L'Institut culturel Italien d'Alger ouvre ses portes les mardi 7 et mercredi 8 avril, dès 9h. Visite guidée de l'institut, concert, atelier culinaire, dégustation de plats italiens et inscriptions aux cours de façon non-stop.

PRINTEMPS

PRINTEMPS des poètes 2015 « voix de la ville, voies de la rue » : Une édition centrée autour des expressions urbaines et contemporaines : Slam, raï, voix de femmes, voies de jeunes. Du samedi 4 avril au mardi 14 avril. Institut français d'Alger. Avec les poétesses Habiba Djahnine, Liliane Giraudon et Maram El Masry.

CHAABI

L'ORCHESTRE El Gusto en concert, le premier à Alger en public. Jeudi 16 avril. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi. 18h. Composé de musiciens juifs (ex-d'Algérie) et d'Algériens, El Gusto fera une série de concerts dans le monde après la sortie du documentaire éponyme en 2012.

COSTUMES

COSTUMES italiens d'époque, du XVe au XIXe siècle en exposition par la Maison de Couture Il Costume de Rome. Institut culturel italien d'Alger jusqu'au samedi 25 avril.

RIRE

NATIONAL d'Algé'rire : Un concours national du rire dans le cadre de la deuxième édition du festival AlgéRire (du 13 au 16 mai au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria). Ouvert à tout Algériene de tout âge. Inscription en ligne par l'envoi d'une vidéo jusqu' au 25 avril ; demi-finale lors de la dernière semaine d'avril ; grande finale le 16 mai. Le jury sera présidé par le comédien Hichem Mesbah et le concours parrainé par l'humoriste Kamel Abdat. Consulter : www.broshingevents.com/

ARTS

ARTS plastiques: Grand prix Aïcha Haddad, jusqu'au jeudi 30 avril. Centre culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad), Alger.

COURT-METRAGE

CONCOURS dans les villes africaines de Kaïna Cinéma et l'Institut pour la ville en mouvement, dans le cadre de son programme international Passages, espaces de transition pour la ville du 21e siècle. Ouvert le vendredi 30 janvier, cet appel à candidatures sera clôturé le mercredi 15 avril. Deux à trois projets par pays seront sélectionnés. Les ateliers de réalisation se tiendront entre mai et novembre 2015. L'année 2016 verra le début de la projection publique des courts, en présence du jury final, lors du colloque international Passages. Les courts-métrages seront diffusés entre 2016 et 2017. Consulter le site : http://passages-ivm.com/fr/article/concours-de-courts-metrages-dans-les-villes-africaines

Contact : Habiba Djahnine, coordinatrice artistique du projet : djahninehabiba@hotmail.fr

Yuna Conan, chef de projet Passages, IVM : yuna.conan@vilmouv.com

LIVRE DE CHEÏKH TAHAR BADAOUI

«POUR UN ÉQUILIBRE DE LA PERSONNE HUMAINE À BASE D'UNE JUSTICE ÉQUITABLE»



Chers amis, nous venons de célébrer l'évènement des plus prodigieux dans l'histoire de l'humanité à savoir la naissance de notre Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, événement que tout croyant, digne de cet attribut célèbre dans sa vie pratique par son obéissance sans réserve à son Créateur et par son comportement vertueux à l'égard de ses semblables et de son environnement, évènement à l'occasion duquel je vous exprime mes meilleurs vœux et en paradoxe, j'exprime mes sincères condoléances à tous ceux qui sont touchés de près ou de loin par le virus du terrorisme sauvage, de type sioniste, notamment en Palestine usurpée, en Irak, en Afghanistan, au Soudan, en Ethiopie, en Somalie, au Liban, en Arabie Saoudite, en Algérie et ailleurs, ça et là à travers notre planète dont la vocation est d'être une terre de paix entre les hommes, sans distinction aucune.

Cette attitude de tuer pour le plaisir ; oui, de tuer des âmes innocentes est plus sauvage que celles des carnivores qui, par instinct, ne tuent que pour survivre et proférer leur espèce, alors que nous, humains que nous sommes, doués d'une raison et d'une faculté de discerner le bien du mal, nous nous entretuons pour peu de chose, à cause d'un différend quelconque, d'une animosité passagère, en invoquant à chaque fois pour nous protéger la face, des arguments fallacieux, tantôt pour cause de légitime défense, tantôt au nom du Djihad pour prêcher la Parole de Dieu, alors que le Saint Coran et les citations du Prophète, Salut Divin Sur Lui, érigent au rang de sacré, le respect de la personne humaine, et autres allégations sans fondement, en ignorant ou plutôt en faisant semblant d'ignorer, que tous ces carnages, ont pour origine, à des degrés différents, l'adoration du moi, lequel est devenu de nos jours, une idole vénérée par une grande partie des humains, à l'exception de ceux qui militent pour les causes justes et nobles, car ceux là savent très bien lier la connaissance à la morale et celle-ci à la raison.

De ces trois éléments réunis, résulte le comportement vertueux des gens élus par la Grâce du Seigneur, comportement qui repose sur les trois grands principes de l'Islam à savoir : point de contrainte en religion, l'égalité de tous les croyants devant Dieu, par rapport aux devoirs et droits de chacun, sans distinction de sexe, de couleur, d'ethnie, ou d'appartenance sociale quelconque sans omettre le caractère universel de cette Religion, réservant ainsi aux non Musulmans, un statut des plus chaleureux.

Cette vénération du moi, se traduit déjà par la violation caractérisée de l'engagement pris par notre Seigneur depuis la nuit des temps, avant même la création de l'espèce humaine, aux termes duquel, toute la descendance d'Adam et Eve témoigna, à l'unanimité et sans équivoque, que Dieu Allah est son Créateur, tel que le décrit le Saint Coran dans la Sourate dite : « Al-A'râf » comme suit : « Et quand Ton Seigneur tira une descendance des reins des fils d'Adam et les fit témoigner sur eux-mêmes : « Ne Suis-je pas votre Seigneur ? » Ils répondirent : « Mais si, nous en témoignons… » - afin que vous ne disiez point, au Jour de la Résurrection : « Vraiment, nous n'y avons pas fait attention », ou que vous auriez dit : (tout simplement) : « Nos ancêtres furent bien avant nous des polythéistes, et sommes par conséquent leurs descendants après eux. Vas-Tu nous anéantir pour ce qu'ont fait les imposteurs ? » Et c'est ainsi que Nous expliquons intelligemment les Signes afin de les inciter à revenir au droit chemin. ». (Versets 172 à 174.)

La première violation qui s'est manifestée sur la terre des humains fût l'assassinat de Habile par son frère Kabyl, tous deux frères, fils d'Adam et Eve, Salut Divin Sur Eux. Le Saint Coran en relatant la scène douloureuse de ces deux frères, nous met en garde à propos du respect de la personne humaine et à laquelle Allah notre Seigneur, Gloire à Lui Seul, accorde des égards sans mesure.

Le Saint Coran dispose à cet effet dans la Sourate dite : « La Table Servie » ou « Al-Mâ'idah » : « Et raconte leur en toute vérité, l'histoire des deux fils d'Adam. Les deux offrirent des sacrifices ; celui de l'un fût accepté (Habile), tandis que celui de l'autre Kabyl, ne le fût pas. Celui-ci dit : « je te tuerai sûrement ». «Allah n'accepte, dit l'autre, que de la part des pieux. »

« Si tu étends ta main vers moi pour me tuer, moi, je n'étendrai pas la mienne vers toi pour te tuer : car je crains Allah, le Maître des Mondes. Je veux que tu partes avec le péché de m'avoir tué et avec ton propre péché : alors tu seras du nombre des gens du Feu. Telle est la récompense des injustes. Son âme l'incita à tuer son frère. Il le tua donc et devint ainsi du nombre des perdants.

« Puis Allah envoya un corbeau qui se mit à gratter la terre pour lui montrer comment ensevelir le cadavre de son frère. Il dit : « Malheur à moi ! Suis-je incapable d'être comme ce corbeau, à même d'ensevelir le cadavre de mon frère ? » Il devint alors du nombre de ceux que ronge le remords. »

« C'est pour cela que Nous avons prescrit pour les enfants d'Israël que quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption quelconque sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes. Et quiconque lui fait don de la vie, c'est comme s'il faisait don de la vie à tous les hommes. » (Versets 27 à 32).

Nous apprenons dans ce sens et de source officielle et véridique que notre Prophète, Salut Divin Sur Lui, s'adressa un jour au Temple sacré de la Mecque (la Ka'ba) et lui dit : « Je sais que tu jouis d'une sainteté incontestée, mais l'inviolabilité de la personne du croyant dépasse la tienne et de loin. » Dans une autre citation, le Prophète corrobore cette idée en affirmant à juste titre que la vie d'une personne humaine, vaut aux yeux du Seigneur, plus que tout le monde d'ici-bas. » C'est à dire que, notre Seigneur, qu'Il Soit exalté, pour sauvegarder la vie d'une seule personne, pourrait sans hésiter sacrifier tout l'univers.

Oui, aux yeux de l'Islam, un croyant en Dieu ne peut tuer son frère qu'involontairement, car il est concevable que celui-ci le tue avec préméditation, car un tel crime est fort châtié notamment par les feux éternelles, encore plus grave, s'il ôte la vie à une personne de confession différente. Le Saint Coran dispose à cet effet dans la Sourate dite : « Les femmes » : « Il n'appartient guère à un croyant de tuer un autre croyant, si ce n'est par erreur. Quiconque tue un croyant par erreur, il se doit d'affranchir un esclave croyant et verser à sa famille le prix du sang, à moins que celle-ci en renonce par charité. Mais si la victime est croyante et appartient à un peuple ennemi à vous, l'auteur se doit d'affranchir alors un esclave croyant (en guise de compensation). Si la victime appartenait à un peuple auquel vous êtes liés par un pacte, il conviendrait de verser aux proches de celle-ci, le prix du sang et d'affranchir un esclave croyant. Celui qui ne peut s'en acquitter, il se doit de jeûner deux mois consécutifs, comme issue du Pardon de Dieu. Allah Est Omniscient et Sage. »

« Quiconque assassine volontairement un croyant, sa rétribution alors sera l'Enfer, où il séjournera éternellement, subissant ainsi la Colère de Dieu, Sa Malédiction ajoutées au Grand châtiment que lui réservera le Seigneur dans l'Au-delà. » (Versets 92 et 93).

De même, notre Vénéré Prophète met l'accent sur la sacralité dont jouit la personne, de quelque ethnie ou de quelque religion qu'elle soit « Est interdit de jouir des délices du Paradis, quiconque tue gratuitement une personne de confession différente soumise aux clauses d'un Traité, conclu avec les Musulmans ».

Une autre Citation prophétique rapportée par le Savant El-Boukhari dans son livre authentique « Es-Sahih » ainsi que par le Savant En-Nawawi dans ses « Quarante Citations du Prophète, choisies » stipule selon un des compagnons du Prophète Ibn-Messaoud, que Dieu agrée son âme : «Il n'est guère permis à quiconque de tuer une personne musulmane seulement dans un des trois cas à savoir : en cas d'adultère, commis par une personne mariée, ou en cas de punition selon la loi du talion ou enfin pour pénaliser celui qui renie à sa Religion, sortant ainsi de la Communauté musulmane. » Dans une autre citation, notre Vénéré Prophète se soulève énergiquement contre les agissements de ces faibles d'esprit à l'égard de leurs frères en disant : « Le sang d'un Musulman, ses biens et sa dignité, par rapport à son frère de religion restent sacrés et interdits », par conséquent protégés par l'Islam.

Il vient donc, que même pour réparer l'homicide involontaire, le Saint Coran prévoit outre le prix du sang versé aux plus proches de la victime, la libération d'un esclave, ce qui explique manifestement que l'Islam se donne comme mission de protéger la personne humaine dans sa globalité, ses biens, son honneur, ses convictions, son physique qu'il doit bien entretenir, car il voit en elle le Vicaire de Dieu sur Terre, comme il lui confère le droit de se défendre, contre les attaques éventuelles d'un ennemi quelconque, en la rassurant cependant que si elle succombe dans son combat, elle sera considérée aux yeux du Seigneur comme martyr, tombé au champ d'honneur.

Par conséquent, cette vénération du moi, haïssable à plus d'un titre, fût de tous les temps et reste toujours source de luttes fratricides, d'extermination de populations innocentes, ça et là à travers notre planète, par une minorité despote, assoiffée de pouvoir, de richesses, mettant à bas toutes valeurs morales, ignorant la finalité dernière de l'homme dans le monde d'ici-bas, bafouant tous les droits de leurs semblables, jusqu'au moment où sera exaucé l'engagement du Seigneur ; oui, l'engagement solennel qui assurera à l'humanité entière un bien être des plus décents, oui, l'engagement qui se traduira en pratique par la consécration par tous, sans restriction aucune, des principes immuables de l'Islam.

En effet, l'Islam se présente, à l'instar du Judaïsme et du Christianisme, la Religion de

Dieu que notre Prophète, Mohammed, Salut Divin Sur Lui, fût chargé de transmettre à l'humanité entière, en l'invitant à s'y soumettre. Pour ce faire, celui-ci reçût de la part de Son Seigneur Allah, Maître des Mondes, le Glorieux Coran qu'il transmit, tel quel aux hommes.

Il expliqua par ordre de Son Seigneur et sous Sa Guidée, son contenu tout en le mettant en pratique dans Sa vie quotidienne. Les gens le reçurent de Lui, génération après génération, chacune le transmettant à l'autre, tout comme il l'avait reçu, Lui, de la part de Son Seigneur, jusqu'à ce qu'il nous parvint inchangé tel qu'il fût révélé, grâce à cette succession continue.

La preuve de l'irréfutabilité du Saint Coran peut facilement apparaître à quiconque, prenant la peine de le lire, de se pencher sur son style, de méditer ses enseignements et son contenu, puis étudiant la vie du Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui et le milieu dans lequel il est né et a vécu. Il pourra alors, voir que ce Coran, ne pourrait jamais être l'œuvre du Prophète et encore moins celle d'un être humain qui aurait pu l'instruire.

Ainsi, celui qui est capable de percevoir la vérité saura que le Saint Coran est une émanation du Seigneur, le Tout Puissant, sur la noble personne de Mohammed, Sceau des Messagers de Dieu. Le Saint Coran devint ainsi pour ceux qui voient en lui la Parole de Dieu, la source du Dogme de la foi et des principes de Ses commandements et de Ses Lois.

En outre, un des Versets coraniques de la Sourate dite : «Al Hijr» résume la sacralité de ce Livre saint en affirmant qu'il jouit d'une immunité outre mesure, de telle sorte que la conservation intégrale du Saint Coran tel qu'il fût révélé et jusqu'à la fin des temps, reste elle-même un miracle, ajouté à d'autres inhérents au contenu et au style, qu'on ne peut énumérer. Ce Verset énonce à qui veut l'entendre : « En vérité, c'est Nous qui avons fait descendre le Coran, et c'est Nous qui en sommes gardien.»

Il convient de souligner en effet que la nécessité d'explorer le trésor scientifique que renferme le Saint Coran, répond à un besoin de plus en plus pressant, exprimé par les générations nouvelles. L'histoire des Religions nous apprend que les anciens peuples exigeaient de leurs Prophètes l'accomplissement de miracles et de prodiges pour emporter leurs adhésions. Les deux derniers Religions monothéistes précédant l'Islam, le Judaïsme et le Christianisme, ont recouru abondamment aux manifestations extraordinaires, afin de gagner des adeptes.

En l'absence d'arguments plus incisifs, la méthode utilisée avait l'avantage de démontrer que les prédicateurs étaient dotés de pouvoirs tellement étonnant qu'ils ne pouvaient émaner que d'une Puissance divine.

Maniés avec dextérité, des dons aussi précieux contribuèrent dans une large part, à convertir des foules qui cherchaient de leur côté des signes manifestes pour se rallier. Moïse et Jésus, à l'instar d'autres Prophètes et Messagers de Dieu, Salut Divin Sur Eux, furent par la Volonté du Seigneur, qu'Il Soit Exalté, de grands faiseurs de miracles. Cela est attesté aussi bien par l'ancien Testament que par le Nouveau et confirmé par le Saint Coran.

Il serait pourtant faux de croire que l'engouement des fidèles doive être attribué aux seules qualités des thaumaturges inspirés. Bien au contraire, la communication du Message divin a permis de façon décisive à gagner les hommes et les femmes à ces Religions monothéistes, prônant l'existence de Dieu et proclamant Sa toute Puissance.

Lorsque la Parole sacrée fût altérée par le temps et les hommes, le Saint Coran fût révélé au Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui. Sa mission était de rétablir la pureté originelle du Message divin, en lui assurant un caractère universel d'inaltérabilité afin de garantir sa pérennité.

Ce but a été parfaitement atteint. Il ne sied pas en effet, que les commandements ultimes de Dieu, divulgués au dernier des Messagers, puissent être corrompus ou égarés. Dans Son immense Miséricorde, Dieu a tenu à faire parvenir aux générations futures, l'intégralité du Texte sacré, même si certains hommes s'ingénient à lui dénier toute authenticité.

A la différence de la Bible, dont le Message sacré a été largement modifié ou égaré, le Saint Coran est demeuré tel qu'il a été révélé en son temps. Il reste ainsi le seul Texte d'origine divine à avoir été reproduit intégralement, sur des supports divers au moment même de la Révélation, apprise par cœur par le Prophète Salut Divin Sur Lui, transmise aussitôt de vive voix à Ses compagnons et récitée intégralement par Lui-même dans la direction de Ses prières, sans aucun oubli aussi infime soit-il ; révélation revue et adaptée chaque mois de Ramadhan par l'Ange Gabriel, Salut Divin Sur Lui, puis à deux reprises le dernier mois du jeûne. Ainsi, la Révélation du Saint Coran échappe à toutes les formes d'altération qui caractérisèrent les autres Ecritures révélées auparavant. En outre, sa fixation par écrit constitue une preuve manifeste de son authenticité intégrale et absolue.

Bien que révélé il y a plus de quatorze siècles, le Livre sacré des Musulmans, allait prendre en compte la tendance à l'évolution de l'Humanité, et son scepticisme de plus en plus marqué à l'égard des manifestations inexpliquées. Il introduisit à un degré alors inégalé, les principes de rationalité et de logique dans un environnement qui s'avéra des plus féconds.

Il exalta les mérites du Savoir et de la Connaissance, les hissant au niveau des vertus morales les plus nobles. Et par-dessus tout, il proclama l'Unicité et l'Omnipotence de Dieu Allah, qu'Il soit Exalté, lequel a créé et régit l'ensemble de l'Univers selon des lois rigoureuses.

Le Saint Coran se présente ainsi comme un ouvrage d'une densité et d'une richesse remarquables. Il codifie les obligations de l'homme vis-à-vis de son Créateur, et aussi relativement à son entourage. Il détermine le cadre de vie qui permet au croyant de s'épanouir dans la piété et la dignité. Il donne un sens profond à la vie à travers les marques de gravité et de majesté entourant l'acte solennel de création. Il instruit également sur la réalité intangible de la vie future, c'est-à-dire de l'Au-delà, rétribuée selon le cas par la magnificence et la splendeur pour les gens vertueux ou le malheur ou la détresse pour les autres.

Ce sont là, les traits marquant du Livre sacré des Musulmans qui ont été le plus souvent portés à la connaissance des gens. Il existe pourtant un autre domaine, longtemps resté en friche à savoir le contenu scientifique du Saint Coran.

En effet, l'étude approfondie du Saint Coran, permet de découvrir que de nombreux aspects avaient fait l'objet de développements dont on commence à peine à en saisir le sens, en dépit des progrès fort importants des sciences modernes dans des disciplines diverses. La raison en est que la science n'était pas parvenue à un niveau suffisant pour donner une interprétation correcte. Avec ce nouvel éclairage, le Livre sacré, acquiert une dimension qui ne manquera pas d'étonner.

On découvrira par exemple, que des sujets aussi divers que l'atome primitif, le Big bang, l'expansion de l'Univers, la vitesse de la lumière, la hiérarchisation du cosmos, la formation de la Terre, le cycle de l'eau, la reproduction humaine, et tant d'autres encore, ont été exposés près de plus de quatorze siècles avant que les savants occidentaux ne les découvrent à leur tour, à telle enseigne que plusieurs savants, jadis, juifs, chrétiens, ou même athés, se convertirent à l'Islam, grâce à leurs longues recherches effectuées pour connaître le mystère de ce Livre saint, recherches devenues pour eux la guidance vers la Lumière des lumières.

D'autres domaines font l'objet de recherches poussées en laboratoires, alors que les données existent dans le Saint Coran. La cinquantaine d'articles regroupés dans ce Livre saint, touchent les plus divers. Ils démontrent preuves (et calcul de probabilités) à l'appui que l'auteur ne peut être que Dieu, le Seigneur de l'Univers, Gloire à Lui Seul.

Ainsi, de par les innombrables marques d'authenticité qui existent, se trouve entièrement confirmé le Verset coranique suivant qui affirme : « Nous leur feront si bien apparaître Nos signes dans l'Univers et en eux-mêmes, qu'il leur sera démontré que ceci (le Saint Coran) est la Vérité). (Sourate dite : « Fussilat » Verset 53.)

Il convient de préciser par ailleurs que contrairement aux autres Livres révélés confiés aux hommes, tels les Ecritures bibliques et évangéliques et autres, reçues de la part du Seigneur par les Prophètes Abraham, Moïse, David et Jésus-Christ, les recommandations divines qui y sont consignées, ont subi toutes sortes de falsifications faisant que leurs contenus se trouvent tout ou en partie modifiés.

C'est ainsi qu'on pourra lire dans une des citations de la Thora (livre écrit de toutes pièces par les grands Maîtres et Rabbins d'Israël, plusieurs siècles après Moïse, comme dirait notre penseur Zaghloul En Nedjar) que «Yahoua » est le Dieu du peuple juif. Ô Juifs, vous devez dominer des contrées, exterminer des populations rebelles, et vous accaparer de leurs biens car tout vous appartient. Vous formez sur terre le peuple élu de Dieu. »

Comment pourrait-on concevoir une telle hérésie, ou imaginer un tel blasphème à l'égard des Ecritures saintes ; prêchant toutes, depuis les Ecritures du Prophète Chith, (après Adam) la foi en une seule et unique divinité qu'est Allah le Tout Puissant, le Créateur de l'Univers, enseignant les valeurs morales et notamment l'égalité entre les hommes ?

Oui, toutes les Ecritures saintes authentiques, eurent pour finalité la protection de la foi du croyant en un Dieu unique, sans idolâtres, sans intermédiaires ou intercesseurs pour quelque motif que ce soit, la protection de ses biens, de sa dignité, de sa raison, de sa progéniture, en lui interdisant même à lui-même de souiller sa vie d'ici bas, d'autant plus qu'il devra en répondre devant son Créateur, ou de souiller celle des autres, de s'accaparer des richesses par des voies et moyens illicites (vol, jeux de hasard, l'usure, mettant en péril l'équilibre économique entre les nantis et les populations à faibles revenus, et autres moyens d'exploitation de l'homme par l'homme), de détruire son foyer par des relations extraconjugales, de calomnier ou de déshonorer son épouse, de ne guère nuire à sa raison par des boissons enivrantes ou produits toxiques, de respecter le patrimoine matériel, moral et culturel d'autrui ; tout cela pour édifier une société pilote prêchant le bien être entre les hommes.

Notre Seigneur Allah, qu'Il Soit exalté, ne manque pas d'affirmer dans le Saint Coran l'incapacité des hommes et même des Djinns (créatures de Feu) à produire une œuvre pareille, incapacité qui se vérifiera après que ceux-ci eurent échoué dans leurs tentatives, de relever ce défi : « Si vous avez un doute sur ce que Nous avons révélé à Notre serviteur, tâchez donc de produire une sourate semblable et appelez vos témoins que vous adorez en dehors de Dieu, si vous êtes véridiques. Si vous n'y parvenez pas ; et à coup sûr, vous n'y parviendrez jamais, parez vous donc contre le feu qu'alimenteront les hommes et les pierres, lequel destiné aux infidèles. (Sourate dite « La Vache » ou dite « Al Baqarah » Versets 23 et 24). Dans un autre Verset, il est dit : « Dis : Même si les hommes et les djinns, s'unissaient pour confectionner quelque chose de semblable à ce Coran, ils n'y parviendraient guère, même s'ils se soutenaient les uns les autres. » Sourate dite « Le Voyage nocturne » Verset 88).

Après la mort du Prophète, Salut Divin Sur Lui, le Saint Coran fût sujet à des interprétations diverses de la part des érudits et savants imams qui portèrent sur le sens à donner à certains de ses Versets, ce que les premiers Musulmans n'avaient nullement besoin de faire, puisque le Prophète, fût de Son vivant, la référence la plus parfaite et la plus sublime pour eux et une autorité incontestée en cas de litige.

En conséquence et de ce point de vue, on vit le domaine de la pensée humaine s'élargir et des avis et autres écoles juridiques apparaître et se multiplier non pas pour édifier d'autres religions, qui s'imposeraient à l'Islam, mais seulement pour essayer de comprendre et d'expliquer ce que le Saint Coran contient comme suppositions et probabilités d'opinions. Ces commentateurs, prenaient d'ailleurs le soin d'appuyer leurs interprétations personnelles du Texte coranique, de Paroles du Prophète ou de Ses actes ainsi que des règles générales dérivées de l'esprit de l'Islam.

Ce faisant, ces commentateurs, ne voyaient en leurs contributions qu'un effort d'interprétation, qui ne saurait être imposé à quiconque. Bien au contraire, ils se firent fort d'affirmer que tout un chacun, jouissant de la capacité de compréhension du Texte sacré, pouvait user de sa liberté d'opinion et de raisonnement.

Quant aux croyances fondamentales (foi en Dieu, en le Jour ultime etc.) et les principaux fondements de la Chari'a (obligation de la Prière, de la Zakât (impôt rituel), du Jeûne du mois sacré de Ramadan, du Pèlerinage à la Mecque, du Djihad, moyen de défense des causes nobles et justes, l'inviolabilité du caractère sacré de la vie, de l'honneur et des biens), les textes qui les consacrent sont clairement formulés dans le Saint Coran et ne prêtent à aucune équivoque, ni ne sont passibles de l'effort d'interprétation. A partir de là, ce sont multipliés les avis et les opinions portant sur les ramifications découlant du dogme fondamental (citons entre autres, l'addition des attributs de Dieu, à Son Essence, la création par l'homme de ses actes, par le libre arbitre, la Vision manifeste de la Face de Dieu, le Jour de la Résurrection aux élus du Seigneurs, la nécessité des bonnes mœurs etc.) et sur les actes découlant des fondements des lois et des règles jurisprudentielles, (citons par exemple l'obligation d'essuyer la tête entière, ou en partie, lors des ablutions etc.)

Si cette nature de l'Islam, que nous venons de voir indique quelque chose, c'est sans aucun doute, le fait qu'il est une Religion qui s'accommode fort bien de la liberté de pensée, sensée, et qui ne se contente pas – au-delà de son dogme fondamental et des principes de sa législation – d'un seul mode de pensée ou d'une seule voie de législation. De par cette liberté, l'Islam a pu coexister pacifiquement avec toutes les cultures et les civilisations que le savoir humain a édifiées pour le bien être de l'Humanité et son essor.

En Islam, le dogme constitue le fondement sur lequel s'établit la législation qui constitue, en quelque sorte, la manifestation de la foi, dans la vie quotidienne. En effet, la législation ne saurait exister et s'épanouir sans le dogme, car sans lui, elle n'est qu'une élévation sans fondement. Le dogme agit comme force spirituelle sur l'âme en l'appelant au respect et à l'application des lois de la législation sans que cette âme n'ait besoin, pour ce faire, d'un appui extérieur.

Ainsi, l'Islam appelle à une complémentarité parfaite entre le dogme et la législation de façon à ce que le dogme soit la base et la force de propulsion vers la législation qui sera en quelque sorte, une réponse du cœur à la foi. Seule cette complémentarité est en mesure de paver le chemin du salut promis par Dieu à Ses serviteurs croyants. Cela dit, quiconque ajoute foi au dogme sans tenir compte de la législation, ou bien il applique la législation sans donner au dogme son véritable respect, celui là ne sera nullement considéré aux yeux du Seigneur, comme étant un musulman ni comme quelqu'un qui marche sur le chemin du salut tel que tracé par Sa Volonté.

Tel est l'Islam dans son dogme comme dans sa législation et devant lesquels sont égaux - du point de vue de ce dogme et de cette législation – tous les êtres humains et toutes les nations quelles que soient leurs différences, de sexe, de couleur ou de disparités sociales, dussent-elles opposer un président à un simple citoyen ou un riche à un pauvre.

En effet, il n'y a en Islam que la force de la foi et l'adhésion totale aux lois qui déterminent le degré d'allégeance et de piété liant l'homme à Dieu ainsi que l'affirme le Saint Coran dans plusieurs de ses Versets et notamment : « Ô hommes ! Nous vous avons créé d'un mâle et d'une femelle, et nous avons fait de vous des peuples et des tribus, pour que vous vous entreconnaissiez. Le plus noble d'entre vous auprès d'Allah est le plus pieux. » (Sourate dite : « Les Appartements » Verset 13).

Il convient de préciser dans cet ordre d'idées que l'Islam voit la responsabilité religieuse de la femme équivalente à celle de l'homme, car tout comme lui, elle est sensée avoir la foi et faire de bonnes œuvres.

A suivre

C. T. B.

Championnat d'Afrique U18 de tennis

L'Algérie sera représentée par quatre joueurs

Quatre internationaux algériens de tennis seront engagés dans le Championnat d'Afrique 2015 des moins 18 ans, prévu du 4 au 11 avril au Caire (Egypte), a annoncé vendredi la Fédération algérienne de tennis (FAT).Il s'agit d'Inès Ibbou, Saâdia Belhadj et Sihem Sahli chez les filles, alors que Fazil Habouche sera l'unique représentant algérien chez les garçons.»Les quatre internationaux algériens seront encadrés par le Directeur des équipes nationales au sein de la Fédération algérienne de tennis, Mohamed Bouchabou» a encore précisé la FAT.La délégation algérienne s'est envolée vendredi au Caire, soit 24 heures seulement avant le début du tournoi.»Le niveau sera certainement élevé, mais la sélection algérienne fera le maximum pour représenter au mieux les couleurs nationales», a ajouté la Fédération concernant l'objectif assigné à ses représentants.

Tennis/Championnat Nord-africain des U12 :

la sélection algérienne féminine 3e, les garçons 5es

La sélection algérienne de tennis, catégorie des moins 12 ans (filles) s'est classée à la 3e place au 3e Championnat nord-africain, disputé du 29 mars au 3 avril à Casablanca (Maroc), au moment où son homologue masculine s'est contentée de la 5e place.Sur le podium, les jeunes Algériennes ont été précédées de l'Egypte (1ère) et du pays organisateur, le Maroc, qui a décroché la 2e place.Chez les garçons, la sélection algérienne a été précédée du Maroc (1er), de l'Egypte (2e), de la Tunisie (3e) et de la seconde équipe du Maroc qui, en sa qualité de pays organisateur avait engagé deux équipes dans ce tournoi. Les six athlètes qui ont représenté l'Algérie dans ce tournoi sont Aymen Ali-Moussa, Mohamed-Forkan Lebdi et Ramzi Brahimi chez les garçons, ainsi que Bouchra Mebarki, Feriel Zitouni et Amina Arnaout chez les filles.Les jeunes internationaux algériens qui avaient bénéficié d'un stage bloqué au tennis club de Sidi-Fredj (du 25 au 28 mars) pour préparer ce tournoi ont été encadrés par les entraîneurs fédéraux Kamel Mir et Hocine Soltani.

Championnat de karaté-do (benjamins): plus

Plus de 600 athlètes affiliés à 35 ligues de wilaya, prennent part au championnat national de karaté-do, catégorie des benjamins (garçons et filles), dont le coup d'envoi a été donné vendredi à El-Bayadh. Les six ligues régionales, avec un total de 130 équipes activant dans la discipline de karaté-do, sont présentes à ce championnat (benjamins), le troisième de la saison 2014-2015, après ceux des cadets à Tizi-Ouzou et des espoirs à Médéa, a indiqué le président de la fédération algérienne de karaté-do, Fateh Benothmane. Ce championnat, qu'abrite durant deux jours la salle Bachir-Boufalla, constitue une occasion de prospecter les karatékas de talent pouvant constituer, dans deux à trois ans, l'ossature de la sélection nationale des cadets, a-t-il ajouté.

PLAY-OFF DE HANDBALL (1RE JOURNÉE)

Le GSP, la JSES et le MCS chutent d'emblée

La première journée du play-off du championnat national de handball messieurs disputée vendredi après-midi a été marquée par les défaites du GS Pétroliers, du Mouloudia de Saida et de la JSE Skikda, ce qui constitue déjà une surprise quand on sait que ces trois formations ont longtemps occupé le podium final durant de longues années.

Les trois vainqueurs de ces formations ont pour noms le CRB Baraki, les Criquets de Bordj Bou-Arérridj et les Auériens d'Aïn Touta qui viennent donner des ingrédients au championnat national et nul doute que les prochaines journées de ce play-off seront encore plus animées et palpitantes pour que le public et surtout les amoureux de la petite balle retrouvent le spectacle et le niveau de jeu.Focus sur cette première journée! A la salle de Bordj El Kiffan, le CRB Baraki a surpris le GS Pétroliers sur le score de 26 à 24 dans un rencontre qui, selon les informations qui nous sont parvenues, était animée de bout en bout. Toujours selon ces informations, les protégés de Karim Bechkour menaient 11à 2 après 18 mn de jeu et ont rejoint les vestiaires à la pause avec une avance de deux buts (14-12) car le GSP était sorti de sa léthargie et, en douze minutes, les camarades de Said Hadef avaient inscrit la bagatelle de dix buts. En seconde période et au vu du résultat final, la rencontre connut un équilibre dans le jeu mais ce sont les coéquipiers de Samir Kerbouche qui signent une précieuse victoire face au champion d'Algérie en titre.A Aîn Touta, l'ESAT fait tomber la JSE Skikda mais ce n'est guère là une surprise quand on sait que les coéquipiers de Hamoud Ayatollah Khomeini ont joué les premiers rôles ces dernières années et ont été les finalistes de la dernière édition de la coupe d'Algérie. En battant vendredi les Skikdis par le plus petit des écarts (23-22), les Aurésiens effectuent là un bon saut pour l'avenir et surtout pour ce play-off. Le Mouloudia de Saida à, quant à lui, laissé des plumes chez les Criquets de Bordj Bou-Arréridj, s'inclinant par trois buts d'écart (20-23). C'est le plus grand écart de buts à l'issue de cette première journée mais rien n'est encore joué car le play-off se jouera en aller et retour. Il n'en demeure pas moins que le CRBBA, au même titre que le CRB Baraki et l'ES Ain Touta font là une sérieuse option pour se positionner en tête de cette poule pour le titre national.On a joué également vendredi pour le compte de la première journée des Play-off (1er tournoi) qui avait eu lieu à la salle de Chéraga et déjà la Génération de Boufarik a montré sa faiblesse puisque cette dernière a été largement battue par les Miléviens sur le score de 21 à 12. Victoire facile aussi du Croissant de Chelghoum-Laid aux dépens de l'Olympique Maghnia (23-16). Pour leur part, le MB Tadjenant et le Mouloudia d'Oran ont dominé respectivement les Sudistes d'El Oued et le HBC El Biar.

Said Lacète



RÉSULTATS TECHNIQUES

Play-off
GS Pétroliers 24 CRB Baraki 26
ESA Touta 23 JSE Skikda 22
CRBB Arréridj 23 MC Saida 20
Play-down
1re journée
O El Oued 24 MB Tadjenant 27
CC Laid 23 O Maghnia 16
CRB Mila 21 GS Boufarik 12
MC Oran 29 HBCE Biar 26

LA CNA DANS TOUS SES ÉTATS

Depuis le retrait de M. Hamid Benabderahmane de la commission nationale d'arbitrage de la FAHB, la désignation des arbitres chaque week-end bat de l'aile et le bricolage reprend de plus belle au sein de cette commission. En effet, face à cette situation qui n'honore en rien le handball algérien, certains arbitres ont décidé de faire grève jusqu'à ce que la situation s'améliore. La programmation de la dernière journée (play-off et play-down) a été faite dans un contexte très difficile/ Donc, depuis le retrait du «Little big man» de la CNA, on ne se retrouve plus du côté de Draria.

S. L.

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE :

Coup d'envoi demain du tournoi de football pour les médias algériens

LE COUP d'envoi de la 8è édition du tournoi de football de la presse algérienne sera donné lundi 6 avril au stade du 5-juillet (Alger), avec la participation de vingt-deux équipes représentant les organes de presse, a-t-on appris samedi auprès du comité d'organisation. Le début du tournoi, prévu à 8h30, sera marqué par le déroulement de six matchs (3 du groupe A et autant du groupe B) dont le match ENRS – Ennahar (groupe A) choisi comme match d'ouverture officielle de la 8è édition.»Nous avons voulu faire de ce match, l'ouverture officielle de cette 8è édition dédiée à la mémoire du défunt Aziz Younsi, journaliste de la chaîne 3 de la radio nationale, alors que l'équipe de l'entreprise Ennahar est détentrice du trophée», a expliqué le directeur du tournoi, Abdenour Belkheir. Outre la famille du défunt Aziz Younsi, plusieurs personnalités sont conviées au match d'ouverture. Il s'agit entre autres du P-dg de l'opérateur téléphonique Mobilis, Saad Damma, partenaire officiel du tournoi, des ministres des Sports Mohamed Tahmi, et de la Communication Hamid Grine, du président du Comité olympique algérien (COA) Mustapha Berraf, du directeur de l'OCO Youcef Kara, et celui du stade du 5-juillet Hakim Chelfi, des représentants de la DGSN, de la protection civile, de la ligue algéroise de football, entre autres. Initié par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), le tournoi de football destiné aux médias algériens est placé, cette année sous le slogan «Echange, fraternité et amitié» entre les hommes de la corporation, et commémore la journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai de chaque année).Les 22 équipes participantes sont réparties en quatre groupes, deux avec six équipes (A et B) et deux avec cinq (C et D). Après un premier tour où chaque équipe jouera quatre matchs, sauf pour les groupes A et B (cinq matchs), les deux premiers de chaque poule passeront aux quarts de finale.Lors des quarts de finale, le 1er de la poule A affrontera le second de la B et le 1er du groupe B en découdra avec le 2è du groupe A, idem pour les groupes C et D.

Programme de la 1re journée: Lundi 6 avril 2015 :

1ÈRE JOURNÉE : GROUPE A :
08h30-09h30 : El Moudjahid-El Watan
09h30-10h30 : ENRS (Radio)-Ennahar
10h30-11h30 : El Bilad-Dzair News
Groupe B:
11h30-12h30 : Dzair TV-Liberté
12h30-13h30 : Ennahar TV-El Hayet
13h30-14h30: Le Temps-Echourouk TV.

25e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL DE LIGUE 2

Blida patine, Tadjenanet confirme, Tlemcen respire



Le match nul concédé à domicile par le leader, l'USM Blida face au CABBA et la précieuse victoire du DRB Tadjenanet en déplacement à Hadjout auront été en somme les deux faits marquants de cette 24e Journée. L'issue des autres rencontres a vu la logique l'emporter.

Ainsi , alors que tout le monde s'attendait à voir le chef de file , l'USMB poursuivre sa marche en avant sans problème, le CABBA son adversaire du jour en décida autrement pour le forcer au match nul. Un point de gagné par les Criquets du coach Bira qui leur permet de renouer avec un brin d'espoir d'aller chercher cette troisième place tant convoitée. Les poulains de Moussa ont toujours à leur trousse cette surprenante formation du DRB Tadjenanet victorieuse en déplacement de l'USMM Hadjout. Un précieux succès pour Boughrara et sa bande qui ont fait un pas de plus vers l'élite non sans avoir enfoncé par la même l'équipe locale. A l'opposé du tableau, l'USMM Hadjout a donc raté une très belle opportunité pour se donner de l'air et entretenir l'espoir de sauver sa peau de poursuivre sa relégation qui se dessine de plus en plus, en concédant une courte défaite (0-1). L'autre mauvaise affaire du jour dans cette zone de turbulences et celle réalisée par l'ESM Koléa, également dans l'œil du cyclone. Une défaite lourde de conséquences pour l'Etoile qui n'arrive plus à retrouver son éclat. Et pourtant tout avait bien commencé pour l'USM Koléa à Bejaïa qui a réussi à ouvrir la marque avant de subir la révolte des Bougiotes de la JSMB qui s'offrent une belle bouffée d'oxygène. Idem pour le WA Tlemcen victorieux par la plus petite des marges de l'USChaouia. Dans les autres matchs, les résultats ont tourné à l'avantage des locaux, y compris l'AS Khroub, qui même étant réduit à dix a réussi à renverser la vapeur face à l'Amel Boussaâda (3-1). Le CRB Aïn Fekroun a fait l'essentiel à Ain m'lila en s'imposant difficilement devant le MC Saïda. Même le CA Batna, pourtant confronté à la modeste lanterne rouge de la Ligue 2, l'AB Merouana, n'a pas été très prolifique et s'est contenté d'une victoire (2-0) pour se hisser à la 4e place du classement.

S. S.

RÉSULTATS DES RENCONTRES

AS Khroub 3 A. Boussaâda 1
WA Tlemcen 1 US Chaouia 0
JSM Béjaïa 3 ESM Koléa 2
CRB Aïn Fekroun 1 MC Saïda 0
USM Blida 1 CABB Arréridj 1
USMM Hadjout 0 DRB Tadjenanet 1
CA Batna 2 AB Merouana 0
Hier (16h00) :
A Relizane : RC Relizane - O. Médéa.1

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (16ES DE FINALE RETOUR) ESS 2 / FC BANJUL 0

L'Entente sans trop de peine

EN RECEVANT la formation gambienne du FC Real Banjul pour le compte du match des 16es de finale (retour) de la Ligue des champions africaine, l'Entente de Sétif n'a pas éprouvé trop de peine pour se qualifier aux prochains tours de la compétition. Le champion d'Afrique en titre et détenteur de la super supercoupe continentale a dominé son vis-à-vis et a terminé la partie par une victoire de 2 buts à zéro. Rappelons que lors du match aller disputé dans la capitale Gambienne, les deux équipes se sont neutralisées sur le score d'un but partout. Ce qui fait que Sétif s'est imposée par 3 à 1 sur le score cumulé. C'est Zerara qui ouvre le score à la 20e suite à un centre tir des 30 m trempant ainsi la vigilance des défenseurs Gambiens et leur portier avant que le défenseur axial Farid Melouli double la mise d'une belle frappe de tête en début de seconde période. On constatera qu'après cette seconde concrétisation Ententiste, les camarades de Sofiane Khedairia jouaient quelque peu à l'économie pour gérer les efforts en profitant du niveau tout juste moyen de l'adversaire du jour et en pensant aux prochaines échéances (coupe d'Algérie et championnat) dont l'enjeu est extrêmement important. Il s'agit en effet de la très attendue confrontation des demi-finales de Dame Coupe d'Algérie qui opposera l'Aigle Noir aux enfants de Yemma Gouraya le vendredi 10 avril sur le terrain du 08-Mai-45. L'enjeu est d'autant plus important quand on sait que le match opposera le leader actuel du championnat (MOB 39 points) à son principal poursuivant (ESS 38 points). L'autre rencontre, non moins importante, mettra aux prises, quatre jours plus tard, l'Entente de Sétif contre la formation kabyle de la JSK sur le terrain fétiche du 08-Mai-45 pour le compte de la 25e journée du championnat professionnel Mobilis, avec en prime des ambitions diamétralement opposées des deux protagonistes : l'ESS joue le titre et la JSK veut s'éloigner de la zone dangereuse. Pour revenir à la compétition continentale, tout indique que le prochain adversaire des Sétifiens n'est autre que le Raja Casablanca. Ce dernier, vainqueur au match-aller en Afrique du Sud face à Kaiser Chiefs (0-1), dispute cette après-midi au stade Mohamed V son match retour avec la ferme détermination d'arracher le billet de la qualification des 9es de finale et rencontrer le champion en titre l'Entente de Sétif.

Dj. Gherib

CHAMPIONS LEAGUE AFRICAINE

L'USM Alger passe en huitièmes

LES ROUGE ET NOIR de la capitale se sont qualifiés vendredi pour les huitièmes de finale de la Champions League de la CAF en éliminant les Sénégalais de l'AS Pikine à l'issue de la rencontre retour qui s'est soldée sur le score d'un but partout. Vainqueurs sur le score sans appel de 5 à 1 au match aller, les coéquipiers de Belaili se sont déplacés au Sénégal dans une position confortable. Ils ont tout de même encaissé un but dès la 26e minute de jeu sur un coup-franc inscrit par le défenseur Sow.Les Algérois joueront quelque peu dans leur camp pour préserver le score acquis au match aller, et il a fallu plusieurs arrêts de Zemmamouche pour sauvegarder cette bonne avance au tableau d'affichage . C'est Kouidri, rentré dans le cours du jeu, qui ramènera les deux équipes à égalité alors qu'il restait un quart de jeu pour le coup de sifflet final. Au départ de l'action, c'est Benmoussa qui sert intelligemment Andréa. Ce dernier efface son adversaire avant de servir sur un plateau Kouidri qui, sans trop de difficulté, bat le portier adverse.

S. L.

L'OFFRE DE SCHALKE SEMBLE SE CONFIRMER POUR SLIMANI

L'INTÉRÊT DE SCHALKE 04, évoqué en exclusivité par le Buteur, a été confirmé par la presse allemande de ce vendredi. L'intérêt de Schalke 04, évoqué en exclusivité par le Buteur, a été confirmé par la presse allemande de ce vendredi, qui affirme que l'attaquant du Sporting Lisbonne, Islam Slimani intéresserait au plus l'entraineur Di Mateo. Slimani qui marche fort avec son club, ne sera pas cédé à moins de 12 millions d'euros. C'est en fait, le prix que le club portugais semble fixer en contrepartie de la libération de son international algérien



EN : SUSPENSION CONFIRMÉE POUR BOUNEDJAH

APRÈS avoir été sanctionné pour une durée de 5 matchs fermes, Baghdad Bounedjah par le biais de ses dirigeants a introduit un recours auprès du Conseil national de l'arbitrage sportif (CNAS) pour voir sa suspension réduite. Malheureusement, le joueur a vu sa demande être tout bonnement rejetée puisque les médias tunisiens affirment que la suspension a été maintenue contre l'ancien attaquant de l'USMH. Pour rappel, le joueur avait écopé d'un carton rouge à la suite de sa tentative d'agression à l'encontre de l'arbitre lors du match de l'ESS face à Gabès et a pris 5 matchs.

EN AMICAL : LE MOB ATOMISE TAASSAST 16-0

LE MOULOUDIA DE BÉJAÏA a disputé, hier, à partir de 17h un match amical au stade de l'Unité maghrébine. L'adversaire avait pour nom l'AS Taassasst, un petit club de la commune de Béjaïa. Les Vert et Noir n'ont pas fait dans le détail en s'imposant sur le score sans appel de 16-0. Banouh a inscrit un quadrublé, Yaya et Rehal un triplé chacun, deux doublés pour Zerdab et Chetal, Dehouche et Mouhli sont allés de leur but aussi.

UN CHIEN SURVIT À UN VOYAGE DE 400 KM COINCÉ DANS UNE CALANDRE



UN CHIEN percuté par une voiture qui roulait à grande vitesse, s'est retrouvé prisonnier de la calandre du véhicule, relate le Daily Mail.
Le conducteur de la voiture, après avoir constaté l'incident survenu dans le district de Fenghuang au centre de la Chine, a décidé qu'il était trop compliqué de désincarcérer lui-même l'animal et a poursuivi son trajet long de 400 kilomètres pour rejoindre la ville de Loudi.
Si l'histoire ne précisait pas que l'homme et l'animal sont ensuite devenus les meilleurs amis du monde, il y aurait de quoi s'offusquer. Selon Mr Zhang, propriétaire du véhicule, c'est le "destin" qui les a réunis de cette façon.
Après avoir percuté l'animal, Mr Zhang était persuadé que ce dernier n'avait pas survécu au choc. C'était avant d'entendre une respiration provenant de derrière la calandre.
"Je roulais assez vite donc lorsque j'ai percuté le chien, je pensais l'avoir tué ou mis en fuite donc je ne suis pas descendu de ma voiture pour vérifier. Ce n'est que plus tard que j'ai entendu des bruits".
Le chauffard n'a pas osé extirper l'animal et a préféré poursuivre sa route. "Il a échappé à un grand danger. Cela m'a bouleversé et cela prouve que nos destions sont liés", a commenté Mr Zhang.
L'homme s'est rendu dans une clinique vétérinaire où il a reçu de l'aide pour extirper l'animal, qui ne souffrait que de coupures superficielles.

UN HOMME DISPARU EN MER RETROUVÉ APRÈS 66 JOURS



UN AMÉRICAIN porté disparu en mer depuis plus de deux mois a été miraculeusement sauvé jeudi par un bateau au large des États-Unis, ont indiqué les garde-côtes.
Louis Jordan, 37 ans, porté disparu depuis le 29 janvier, a déclaré à des membres de sa famille qu'il avait survécu en attrapant du poisson à mains nues et en buvant de l'eau de pluie, selon les garde-côtes.
Un pétrolier qui croisait au large de la Caroline du Nord l'a aperçu alors qu'il dérivait sur son voilier en détresse, à environ 322 km de la côte, et l'a secouru.
L'homme a ensuite été évacué par un hélicoptère des garde-côtes américains vers un hôpital. "Je vais bien maintenant", a-t-il dit à son père selon un enregistrement audio diffusé par les garde-côtes.
Frank Jordan, son père, a déclaré à CNN ne pas savoir quel type d'avarie le voilier de son fils avait subi.
Le miraculé a déclaré qu'il se faisait du souci chaque jour pour ses parents pensant qu'ils pleuraient sa mort depuis son départ en mer de la Caroline du Sud en janvier pour aller pêcher.
"Nous pensions t'avoir perdu", lui a dit son père.
Selon les médias américains, le voilier a chaviré et Louis Jordan a été retrouvé assis sur la coque.

L'HÔTESSE MALADROITE DU JUSTE PRIX OFFRE INVOLONTAIREMENT LA VOITURE

L'HÔTESSE Manuela Arbelaez a dévoilé par distraction le prix de la Hyundai mise en jeu dans l'émission "The Price Is Right" diffusée jeudi sur la chaîne américaine CBS, la candidate repartant sans grand effort avec la voiture d'une valeur de 21.960 dollars, soit environ 20.200 euros. Alors qu'une candidate prénommée Andrea devait essayer de deviner le prix d'une Hyundai Sonata SE en trois tentatives, Manuela a été trop vite en besogne après la première proposition et a retiré une seconde pancarte, dévoilant ainsi la bonne réponse dans son élan.
"J'ai gagné!", s'est exclamée la candidate incrédule suite à la bourde, l'animateur amusé allant dans son sens: "Félicitations! Manuela vient de vous donner la voiture!



Le jeu est terminé."
L'hôtesse en poste depuis 2009, qui ne savait plus trop où se mettre sur le plateau, a réagi ensuite sur Twitter. "Généralement, je n'en fais pas, mais quand je fais un beau cadeau, c'est une voiture à 21.960 dollars", a-t-elle plaisanté. "Je n'aurai pas d'ennuis", a par ailleurs rassuré la jeune beauté.
La vidéo de la séquence improbable a déjà été visionnée plus d'1,2 million de fois depuis hier sur le site de partage YouTube.

BARON, LE CHIEN QUI NETTOIE ET FAIT LA VAISSELLE



Avec Baron, plus besoin de femme de ménage. Ce berger allemand passe la serpillière, remplit le lave-vaisselle et, cerise sur le gâteau, vous accompagne même dans votre gymnastique quotidienne.
Et si votre animal de compagnie vous donnait un petit coup de "patte" dans vos tâches ménagères quotidiennes? Voilà qui semble utopique et pourtant c'est ce que fait Baron, un berger allemand de huit mois qui n'hésite jamais à mettre la main à la pâte.
Il faut dire que l'animal a été à bon école, la Hill Country K9 aux États-Unis, et ce dès son plus jeune âge. Car c'est là que réside le secret, selon l'entraîneur canin et ancien présentateur télé américain Martin Gauss. Pour parvenir à un tel résultat, il faut commencer la formation canine le plus tôt possible.
Pour Baron, Baron Vom Herrn très précisément, cet entraînement a été plus que fructueux. Comme on peut le voir sur ces différentes vidéos, le chien réalise les tâches ménagères les plus inattendues mais s'adonne également à des séances d'abdominaux et de gymnastique avec sa maîtresse.
Une petite faim? Baron peut également aller vous chercher ce que vous souhaitez dans le frigo. Et en cas de maladresse de votre part, pas de souci non plus, il vous aidera à nettoyer...

Le saviez-vous

POUR ARRÊTER UN PÉTROLIER, IL FAUT ÉTEINDRE LES MOTEURS 25 KM AVANT !



Un pétrolier est un navire marchand conçu pour le transport en vrac du pé et de ses dérivés.
Les pétroliers sont classés par leur taille qui est souvent gigantesque ainsi que leur capacité à contenir cette huile minérale.
Il faut beaucoup de carburant pour déplacer ces énormes engins, en effet, plus de 60% du combustible est utilisé aujourd'hui pour le transport maritime surtout du pétrole. Les pétroliers ont généralement de 8 à 12 réservoirs, chaque réservoir est divisé en deux ou trois compartiments indépendants par des cloisons à l'avant et à l'arrière.
Pour arrêter un pétrolier, il faut beaucoup de patience et surtout un bon timing qui varie en fonction de la vitesse du navire pour éviter une catastrophe au rivage. Pour un superpétrolier à pleine charge se déplaçant à une vitesse normale, il faut couper les moteurs 25 km avant d'arriver au rivage ce qui prendra environ 30 minutes pour qu'il s'arrête.

Ils gagnent à l'Euro Millions... pour la seconde fois



GAGNER À L'EURO MILLIONS, le rêve de beaucoup d'entre nous. Pour ce couple de Britanniques, celui-ci s'est réalisé et à deux reprises de surcroît.
Une sur 283 milliards. C'est la chance qu'avaient David et Kathleen Long, deux habitants du nord de l'Angleterre, de remporter 1 million de livres Sterling (à savoir 1,3 million d'euros) en 2013. Une chance incroyable donc qu'ils ont pourtant eue à deux reprises. Car le couple vient de gagner une seconde fois à la loterie.
Après être devenus millionnaires une première fois en 2013, David et Kathleen ont tenté leur chance une nouvelle fois à l'Euromillions ce vendredi. Et c'est en vérifiant les résultats du tirage le lendemain qu'ils ont constaté qu'ils avaient à nouveau tiré le gros lot.
"J'ai très calmement appelé ma femme et je lui ai dit: 'Regarde ça, là, regarde cette ligne'. J'ai eu l'impression qu'une éternité s'écoulait", confie David aux médias britanniques. Kathleen a alors confirmé ce qu'il savait déjà: ils étaient riches d'un million supplémentaire. "Ma femme m'a répété ce que j'avais dit: 'Je vais gagner à nouveau'. Je le répétais à mes amis et à ma famille: 'Je vais le faire à nouveau'".
La vie de ce couple avait déjà fortement changé lorsqu'ils avaient gagné à l'Euromillions, il y a deux ans de cela. David et Kathleen avaient arrêté de travailler et s'était offert du bon temps. Mais ils n'avaient pas oublié leurs proches. "On a acheté une nouvelle maison pour ma mère, elle habite près de chez nous maintenant", explique David Long.
Avec ce nouveau gain, le couple compte profiter davantage encore de la vie en s'offrant notamment une croisière de luxe. Ils sont également bien décidés à donner un petit coup de pouce à leur entourage. "On va s'occuper de nous et de la famille proche".

i-FlashDrive : des clés USB universelles trois-en-un, à USB C ou micro USB escamotable

PhotoFast propose des clés USB universelles trois-en-un à ports Lightning et USB, et micro USB ou USB Type-C escamotable.

En relayant l'annonce du lancement en France de la clé USB SanDisk iXpand pour iPhone et iPad, nous avons rendu visite au site Internet du pionnier du secteur, le taïwanais PhotoFast, et découvert l'existence de produits encore plus polyvalents.
La marque a récemment présenté l'i-FlashDrive Evo Plus, puis le mois dernier une variante Evo C. Ce sont deux clés USB non pas deux-en-un, comme on en voit désormais beaucoup, mais trois-en-un. Elles disposent d'une part d'un connecteur Lightning, et d'autre part d'un connecteur USB Type-A dit standard, qui abrite en plus un troisième connecteur, escamotable, un micro USB Type-A pour l'un ou un USB Type-C pour l'autre.
L'i-FlashDrive Evo Plus est ainsi la clé USB universelle du moment.



Elle fonctionne effectivement sans adaptateur avec n'importe quel ordinateur (à l'exception des nouveaux MacBook et Chromebook Pixel), avec la quasi-totalité des terminaux Android compatibles USB On-The-Go (USB OTG) (à l'exception de la Nokia N1), et avec tous les iPhone, iPad et iPod Touch de dernières générations.
Avec son connecteur USB Type-C, l'i-FlashDrive Evo C est quant à elle la clé USB universelle du futur.
Comme la SanDisk iXpand, ces « clés USB » fonctionnent sur iOS avec une application maison. Contrairement à cette dernière, les i-FlashDrive sont en revanche dépourvues de batterie, elles sont alimentées par le terminal Apple. Elles revendiquent en outre de meilleures performances, de 14 Mo/s en lecture et de 7 Mo/s en écriture avec iOS, et elles exploitent l'USB 3.0 avec un ordinateur. Ces clés USB seront mise en vente d'ici la fin du mois d'avril. Elles seront vendues 80 à 150 dollars pour 8 à 64 Go, des modèles 128 Go sont attendus dans un second temps, pour des tarifs non communiqués. Leur disponibilité en France est incertaine, ou bien par le biais d'importateurs. Rappelons de nouveau qu'Apple risque fort d'abandonner le port Lightning dans un ou deux ans, non seulement pour se conformer à la future législation européenne sur le chargeur universel, mais aussi pour adopter de toute manière le nouveau connecteur USB Type-C, comme sur son nouveau MacBook.

Le clavier de l'ordinateur pour détecter la maladie de Parkinson



UTILISER LE CLAVIER de l'ordinateur pour détecter la maladie de Parkinson à son stade le plus précoce pourrai être possible, selon une étude réalisée par le MIT.
Un groupe de chercheurs du Massachusetts Institute of Technology vient de publier une étude dans laquelle il explique les possibilités de détecter la maladie de Parkinson d'une façon plutôt inattendue, à savoir à l'aide d'un clavier d'ordinateur.
A l'aide d'un algorithme développé par des scientifiques espagnols et américains, il serait ainsi possible de révéler des schémas spécifiques dans la manière dont les utilisateurs tapent sur leur clavier.
La première étape de l'expérience consiste à comparer la manière dont la fatigue altère les frappes sur le clavier, en opposant des frappes réalisées en journée alors que le patient est parfaitement éveillé, et celles réalisées durant la nuit alors qu'il est privé de sommeil.
« Les résultats préliminaires d'une étude menée sur deux douzaines de patients parkinsoniens suggèrent que l'algorithme des chercheurs peut aider à identifier les gens qui ont la maladie et ceux qui ne l'ont pas. L'équipe est en train de planifier une étude plus vaste sur des patients atteints de Parkinson. »

Prévenir la maladie à ses débuts

L'algorithme concentre principalement son attention sur la durée de pression des touches, révélatrice, selon les chercheurs, des habilités motrices de la personne. Un malade avec des facultés motrices affaiblies aurait en effet tendance à appuyer plus longuement sur les touches de son clavier, sans que ce constat puisse se faire à l'œil nu lorsque la maladie de Parkinson n'en est qu'à ses débuts. L'algorithme peut s'installer facilement sur un ordinateur, sous la forme d'un plug-in pour navigateur Web par exemple. Les scientifiques travaillent également sur des applications pour smartphones.
« Nous pensons qu'il s'agit d'une occasion unique d'avoir un regard sur le cerveau en utilisant nos interactions habituelles avec un dispositif électronique » estime Alvaro Sanchez-Ferro, l'un des chercheurs du Madrid-MIT.
Cette démarche pourrait véritablement aider à dépister plus tôt une maladie généralement diagnostiquée tardivement, parfois 5 à 10 ans après le début de son évolution sur le patient. Mais l'utilisation de cette méthode de dépistage pourrait aller au-delà de Parkinson : « Cela pourrait aider à détecter n'importe quelle maladie produisant une déficience motrice, qu'elle concerne les mains, les muscles ou le cerveau » ajoute le scientifique.

LE LG G4 SE DÉVOILE : SON ÉCRAN TACTILE DÉTAILLÉ PAR LG



Le LG G4 se dévoile, de manière officieuse mais de source officielle, pourrait-on dire. À quelques semaines de la présentation de son nouveau produit phare, le fabricant a effectivement dévoilé aujourd'hui ce qui en sera sans aucun doute l'écran.
LG Display, la division écrans du groupe, a annoncé avoir démarré la production de masse de « l'écran qui sera utilisé par le smartphone porte étendard que LG Electronics dévoilera à la fin du mois ». Cette annonce coïncide avec une invitation que LG a envoyé cette semaine aux médias du monde entier, pour un événement qui se tiendra le 28 avril, sur laquelle apparait le G stylisé des smartphones de la série G. Autrement dit la marque vient de dévoiler l'une des caractéristiques principales du successeur du G3, qui fut d'ailleurs annoncé un an plus tôt, le LG G4.
Le nouveau composant est un écran LCD IPS de 5,5 pouces affichant une définition QHD, le quadruple de la HD, c'est-à-dire 2560 x 1440 pixels, pour une résolution de 538 pixels par pouce. Soit jusqu'à présent les caractéristiques de l'écran du G3.
Mais le nouvel écran reproduira 120 % de l'espace colorimétrique sRGB, en d'autres termes il sera plus saturé (les rouges seront plus vifs, etc.). Le fabricant promet en outre une hausse de 50 % du taux de contraste et de 30 % de la luminosité maximale, à consommation constante, par rapport aux écrans LCD QHD « conventionnels » (sans plus de précisions). L'augmentation du contraste découlerait d'un meilleur alignement des cristaux liquides pour réduire les fuites de lumière.
Le tactile enfin n'est pas en reste. Cet écran inaugure l'Advanced In-Cell Touch (AIT), avec lequel la surface tactile n'est plus au-dessus de la dalle LCD, comme c'est le cas avec l'In-Cell Touch en vigueur depuis quelques années, mais intégré à celle-ci. L'écran tactile en est plus fin et plus précis.

L'IPAD A CINQ ANS : RETOUR SUR LA TABLETTE QUI CHANGÉ L'INFORMATIQUE

LE 3 AVRIL 2010, l'iPad était commercialisé aux Etats-Unis. Malgré le scepticisme, la tablette a très vite trouvé son public et ses usages. Si les ventes fléchissent un peu, Apple a défini un nouveau genre avec son iPad. Retour sur ce court odyssée.
Yerba Buena Center for the Arts, 27 janvier 2010. Steve Jobs monte sur scène, amaigri, toujours, essoufflé, un peu, mais vif et visiblement impatient de dévoiler la tablette sur laquelle Apple travaille depuis le début des années 2000, malgré de régulières dénégations dans la presse.
Il faudra toutefois attendre le début du mois d'avril pour voir naître l'iPad, porte-étendard de l'ère Post-PC, comme l'envisageait et l'appelait Steve Jobs. Aujourd'hui, 3 avril 2015, l'iPad a cinq ans. Retour en cinq bougies sur le parcours de la tablette qui a redéfini et relancé ce marché.

Project Purple, l'origine

L'iPad n'a pas émergé d'Apple en l'espace d'une journée. Il faut remonter au début des années 2000. Peu de temps après son retour



à la tête d'Apple, Steve Jobs initie un projet secret. Son objectif : trouver une nouvelle approche afin d'arriver à produire un nouveau facteur de forme dans le monde de l'informatique personnelle. L'appareil doit être ultraléger et ressembler à une tablette ou à un porte-document, avec une interface tactile. Il doit pouvoir être utilisé partout, même sur les toilettes, précisent les auteurs du livre Becoming Steve Jobs. Au même moment, les ingénieurs de Microsoft planchaient sur leur « Tablet PC » sans rencontrer un grand succès. Mais Jobs est persuadé que ses ingénieurs peuvent faire bien mieux… Pour autant, il sera plus d'une fois à deux doigts d'abandonner le Project Purple, qui aboutit toujours à des prototypes trop lourds, encombrants et pas assez autonomes.

Jumbotron, la clé attendue…

En 2002, loin de la surveillance de Steve Jobs, Greg Christie, cheville ouvrière de feu le Newton, et Bas Ording, décident de dépoussiérer les écrans à interface tactile. Ils commencent par se débarrasser du clavier Qwerty physique et travaillent sur un clavier virtuel. L'interface multitouch est la suite logique et ouvre de nombreuses portes, pour modifier des photos, dessiner ou même taper un texte.
Problème : le prototype fonctionnel qu'ils construisent en 2004 est un peu grand... Il consiste en une surface tactile de la taille d'une table de ping-pong, sur laquelle est projetée l'interface d'un ordinateur. Jonathan Ive, qui suit le projet, l'appelle le Jumbotron et est persuadé que c'est la solution du futur. Il insiste donc pour la présenter à Steve Jobs. A la déception du designer en chef de la firme de Cupertino, le fondateur d'Apple n'est pas emballé.

Repoussé pour cause d'iPhone

Il lui faudra quelques jours pour revenir sur sa position et s'en ouvrir à Jonathan Ive. Jobs demande alors à des personnes en qui il a confiance, comme Tony Fadell, père de l'iPod qui travaille désormais pour Google, ce qu'ils en pensent. Une fois conforté dans sa deuxième comme il le dit à Jonathan Ive : « je ne sais pas si je peux convaincre les gens qu'une tablette est un produit qui a une vraie valeur », avance-t-il. « Mais je sais que je peux convaincre les gens qu'ils ont besoin d'un meilleur téléphone ». L'iPad venait d'être remisé, le temps de développer un smartphone tactile. Le premier de son espèce. Complexifiant davantage la tâche des ingénieurs d'Apple, qui devaient désormais trouver un moyen de transformer cette interface grande comme une table en produit qui tient dans la main. Mieux, qui tient dans la poche. C'est au père du baladeur d'Apple que Steve Jobs va confier cette mission d'importance.

Questions ? Réponses !

LES GRAISSES TRANS SONT-ELLES DANGEREUSES POUR LA SANTÉ ?

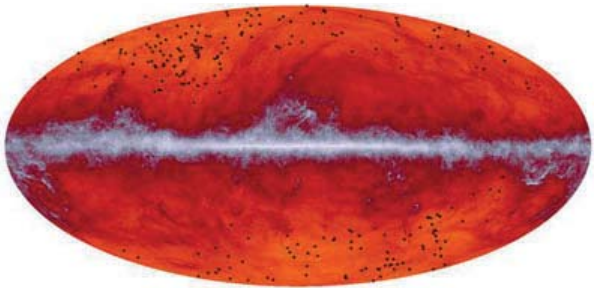


L'association nationale des industries alimentaires (Ania) a fait le point sur les acides gras trans dans sa Lettre Alimentation-nutrition en septembre 2008. Ces graisses sont pointées du doigt depuis plusieurs mois dans les médias. Accusées d'être nocives pour la santé, elles sont interdites dans les restaurants de New York.
L'Ania indique que l'industrie alimentaire a réalisé des progrès techniques pour réduire leur formation dans les aliments. De nouvelles mesures sont en cours pour les quantifier.
Les acides gras trans sont présents dans le lait, la viande de ruminants, et dans certains aliments frits ou transformés par l'industrie alimentaire. Les graisses trans se forment lors de l'hydrogénation d'huiles végétales, procédé technologique destiné à améliorer l'aspect des plats commercialisés. En 2005, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a indiqué qu'au-delà de 2% de l'apport énergétique total d'acides gras trans, le risque de développer une maladie cardiovasculaire augmente.
L'Ania rappelle qu'en France, l'industrie alimentaire tente depuis plus de 15 ans de maîtriser le taux d'acides gras trans dans les aliments qu'elle produit. L'association explique que ces chiffres ont conduit les autorités publiques à encourager les industriels à limiter à moins de 1g/100g la teneur en acides gras trans de leur produits.
Pour vérifier les efforts des industriels, l'Institut français pour la nutrition a réalisé un bilan sur plus de 600 produits. Ce bilan doit être transmis à la Direction générale de l'alimentation pour actualiser les chiffres de la consommation de ces graisses par les Français. D'après l'Ania, "cette réévaluation devrait montrer que si l'apport était trop élevé pour 5% des Français il y a 10 ans, il devrait être satisfaisant aujourd'hui".

A-t-on repéré des proto-amas, premières grandes structures de l'univers ?

Les satellites Planck et Herschel ont montré de nouvelles et énigmatiques galaxies lointaines, formant d'impressionnantes quantités d'étoiles, et qui semblent en train de se regrouper fortement. Il s'agit peut-être là des amorces des premiers amas, ou « proto-amas », encore jamais observés mais très recherchés. Ils pourraient en effet donner des clés pour mieux comprendre comment se sont formées les grandes structures dans l'univers.

Étudier les époques où la formation d'étoiles dans les galaxies était très intense est un bon moyen de connaître la dynamique et l'évolution des galaxies des grands amas ainsi que les gaz qu'ils contiennent. Par de telles études, il est possible d'apporter de nombreuses contraintes observationnelles. Ces amas très anciens sont aussi une source d'informations cosmologiques précieuses, par exemple sur le contenu baryonique de l'univers, l'agrégation de la masse à grande échelle et la formation des grandes structures mais aussi, pour les temps les plus reculés, l'identification d'éventuelles inhomogénéités primordiales (nommées aussi non-gaussianités primordiales, elles sont les fluctuations quantiques de l'univers naissant prédites par certains modèles cosmologiques). Pour toutes ces raisons, la quête d'amas de galaxies lointains ou de galaxies lointaines amplifiées par effet de lentille gravitationnelle est un sujet brûlant de la cosmologie observationnelle. À cette fin, le satellite Planck ,de l'Agence spatiale européenne (Esa), a le potentiel découvrir ces objets rares sur l'ensemble du ciel et le télescope spatial Herschel (Esa) peut, quant à lui, parfaitement les examiner en détail.
Planck a fourni la première image de la totalité du ciel dans les ondes submillimétriques avec la sensibilité requise pour identifier systématiquement les sources à grand redshift (décalage vers le rouge cosmologique) les plus lumineuses. Ces sources peuvent être soit des galaxies gravitationnellement amplifiées, soit le cumul de l'émission d'un ensemble de galaxies, également sièges d'intenses et rapides formations d'étoiles appelées flambées (plus de 500 fois le taux de formation de notre Galaxie). Dans cette étude, l'équipe internationale dirigée par des astrophysiciens de l'institut d'Astrophysique spatiale, à Orsay (CNRS, université Paris-Sud) et de l'institut de recherche en Astrophysique et planétologie à Toulouse (CNRS, université Paul Sabatier) a découvert que la plupart des candidats Planck à grand redshift sont de telles concentrations de galaxies.



Des proto-amas de galaxies très recherchés

Ces groupes de galaxies sont prédits par les modèles et devraient se trouver dans les halos de matière noire les plus massifs qui croissent et se contractent rapidement avec, en leur sein, du gaz et des galaxies. Ils constituent précisément les premiers amas tant recherchés (parfois appelés proto-amas) qui sont une étape intermédiaire, un chaînon manquant, entre les inhomogénéités quantiques de l'univers primordial et les grandes structures qui forment l'univers contemporain. En effet, ce dernier n'est pas homogène, la matière se concentre dans de grandes structures et les chercheurs pensent que ces irrégularités sont la conséquence des fluctuations quantiques de la matière dans les premiers instants après le Big Bang.
Peu d'informations sont disponibles sur ces groupes de galaxies et, avec cette étude, les scientifiques de Planck ont commencé une recherche dédiée et systématique dans les données de la collaboration. Beaucoup de candidats ont d'ailleurs été découverts. Ils ont ensuite fait appel à Herschel qui a observé plus de 200 de ces objets. La résolution angulaire du télescope spatial et sa haute sensibilité ont alors permis de dévoiler la nature des candidats à grand redshift identifiés par le satellite. En plus de galaxies gravitationnellement amplifiées, les chercheurs ont pu identifier et caractériser des concentrations de galaxies rouges (haut redshift) potentiellement en train de constituer des amas. Certaines d'entre elles montrent en effet des signes concourants et non équivoques d'agrégation en amas.

Flambée de formations d'étoiles

Les chercheurs ont été surpris tantôt par le flux élevé de certaines galaxies, tantôt par la forte concentration angulaire d'autres spécimens. La découverte de tant de galaxies à flambée de formation stellaire si concentrées dans de petites régions du ciel est frappante. Nous pourrions être là témoins d'un épisode mystérieux et manquant dans notre compréhension de la formation des grandes structures cosmologiques : la phase où des galaxies ont formé intensément des étoiles à grand redshift en même temps qu'elles se regroupaient en amas, précurseurs des grands amas actuels.

Manger trop gras favoriserait les troubles psychiatriques

LES RÉGIMES riches en graisses pourraient augmenter le risque de désordres psychiatriques. En effet, ils modifient la composition de la flore intestinale qui joue aussi un rôle dans la santé du cerveau.
La flore intestinale (ou microbiote intestinal) compte à peu près 100.000 milliards de bactéries, correspondant à environ 1.000 espèces. Ces micro-organismes participent à différentes fonctions biologiques : la digestion, la croissance, l'inflammation, l'immunité, la protection contre les pathogènes. Or, des modifications de la flore intestinale semblent impliquées dans certaines maladies, y compris des problèmes neuropsychiatriques. Par exemple, des probiotiques pris oralement, censés agir sur la composition de la flore intestinale, peuvent diminuer l'anxiété.



De plus, la prévalence des maladies mentales, comme la dépression et la démence, augmente avec l'obésité. Des études ont montré des déficits dans l'apprentissage, la mémoire, la fonction exécutive, chez des personnes obèses par rapport à des patients non-obèses. Les régimes modernes, riches en graisses et sucres, favorisent des altérations dans le microbiome intestinal.
Des chercheurs de l'université de l'État de Louisiane ont donc voulu savoir si le microbiome lié à l'obésité modifiait le comportement et la cognition, même en l'absence d'obésité chez l'individu. Pour cela, ils ont utilisé des souris adultes non-obèses qui suivaient un régime normal, mais à qui ils ont transplanté le microbiote intestinal de souris qui avaient été nourries avec un régime riche en graisses ou un régime témoin. Leurs résultats paraissent dans Biological Psychiatry.

Anxiété, problèmes de mémoire, comportements répétitifs

Les animaux qui ont reçu le microbiote de souris nourries au gras ont eu des changements dans leur comportement : une augmentation de l'anxiété, des problèmes de mémoire et des comportements répétitifs. Il y avait aussi des effets négatifs sur leur santé : une augmentation de la perméabilité intestinale et de marqueurs de l'inflammation ainsi que des signes d'inflammation du cerveau qui pourraient avoir contribué aux changements de comportement. Cet article suggère donc que les régimes riches en graisses altèrent la santé du cerveau : des changements induits par l'alimentation dans la flore intestinale suffisent à détériorer la fonction cérébrale en absence d'obésité. La composition du microbiote intestinal influence donc les comportements de l'individu.
Le métabolisme microbien de l'intestin produit de l'histamine et d'autres médiateurs neuroactifs qui pourraient stimuler le système nerveux local. L'axe intestin-cerveau est donc une cible potentielle pour imaginer de nouvelles interventions thérapeutiques contre des maladies psychiatriques.

Les volcans sous-marins pourraient expliquer les grands changements climatiques de la Terre

Des massifs volcaniques entiers, enfouis sous les océans sont sensés être des géants pacifiques, produisant des coulées de lave à un débit lent et régulier le long des failles océaniques. Une récente étude bouleverse cette vision, révélant des éruptions selon des cycles étonnamment réguliers, de deux semaines à 100 000 ans. Plus surprenant encore : les éruptions se produisent presque exclusivement pendant les six premiers mois de l'année.



Les pulsations, qui semblent liées aux changements de court et de long terme de l'orbite terrestre mais aussi du niveau de la mer, pourraient contribuer au déclenchement des cycles climatiques naturels. Les scientifiques estiment que les cycles volcaniques terrestres produisent des quantités énormes de dioxyde de carbone qui pourraient influer sur le climat ; mais il n'y avait encore aucune preuve de cette hypothèse.

"Les scientifiques ne se sont pas intéressés aux volcans sous-marins au motif que leur influence est négligeable. mais cela part du principe qu'ils sont dans un état stable. Or, l'étude ne montre rien de tel" explique son auteur, le géophysicien Maya Tolstoy du Lamont-Doherty Earth Observatory de l'Université de Columbia. "Ils réagissent à des forces majeures mais aussi à d'autres de faible amplitude. Nous en concluons que nous devons y regarder de beaucoup plus près." Une étude connexe menée par une autre équipe et publiée en février 2015 dans le journal Science confirme la thèse de Maya Tolstoy et fait ressortir des périodicités similaires de long terme au niveau des volcans sous-marins de l'Antarctique que Maya Tolstoy n'a pas étudié.

Les failles volcaniques actives au milieu des océans quadrillent les fonds marins comme les coutures d'un ballon, sur près de 60 000 km. Il s'agit des bordures en expansion des plaques tectoniques gigantesques que l'apport constant de lave vient remodeler, représentant environ 80 % de la croûte terrestre.

Beaucoup s'accordent à dire qu'ils ont une activité relativement constante, mais ce n'est pas ce qu'indique Maya Tolstoy, qui observe, au contraire que les failles sont actuellement dans une phase de repos. Malgré cela, ils produisent peut-être huit fois plus de lave chaque année que les volcans terrestres. En raison de la chimie de leur magmas, le dioxyde de carbone qu'ils sont censés émettre est actuellement à peu près comparable ou inférieure au volume émis par les volcans terrestres : environ 88 millions de m3 par an. Mais si la maille sous-marine devait bouger ne serait-ce qu'un petit peu, leurs émissions de CO2 bondiraient, explique Maya Tolstoy.

Certains scientifiques pensent que les volcans suivent les cycles de Milankovitch – reproduisant l'évolution de la courbe de l'orbite de la terre autour du soleil, et de son inclinaison sur son axe, ce qui se traduit par des pics et chutes brutaux correspondant à des périodes chaudes ou froides. Le plus grand de ces cycles se reproduit tous les 100 000 ans, lorsque l'orbite terrestre autour du soleil n'est plus un cercle plus ou moins annuel mais une ellipse qui l'amène chaque année plus loin et plus près du soleil. Les derniers âges de glace semblent couvrir l'essentiel de ce cycle. Puis la température se réchauffe brutalement à proximité du pic d'excentricité de l'orbite. Les causes n'en sont pas claires mais les volcans pourraient jouer un rôle.

Les chercheurs suggèrent que l'expansion de la calotte glacière terrestre accentue la pression sur les volcans sous-marins, tendant à contenir les éruptions. Mais avec le réchauffement, la glace fond, la pression baisse et les éruptions sont plus nombreuses. Elles libèrent du CO2 qui accentue encore le réchauffement, et la fonte des glaces, selon une boucle de rétroaction qui précipite la planète dans une ère chaude.

Ainsi, un article de 2009 publié par l'Université de Harvard rapporte que les volcans terrestres sont entrés en éruption six à huit fois plus souvent que le niveau de référence datant de la dernière déglaciation (12 000 à 7 000 ans de notre ère). Le corollaire pourrait être que les volcans sous-marins ont un comportement inverse : quand la terre se refroidit, le niveau de la mer peut baisser d'une centaine de mètres du fait de la glaciation, ce qui diminue la pression du volume d'eau sur les volcans sous-marins qui regagnent alors en activité.

Dès lors, à partir de quelles émissions de CO2 les éruptions sous-marines sont-elles capables de faire fondre la glace qui recouvre les volcans terrestre ? C'est toujours un mystère, en partie parce que les éruptions sous-marines sont quasiment impossibles à observer. Maya Tolstoy analyse depuis 25 ans les données sismiques des océans Pacifique, Atlantique et Arctique et des cartographies sismiques du Pacifique sud. Avec d'autres chercheurs, elle a récemment ausculté une dizaine de sites volcaniques sous-marins grâce à des instruments sismiques très sensibles et dressé des cartes à haute résolution délimitant les dernières coulées.

Les données de long terme sur les éruptions couvrent plus de 700 000 ans, et montrent que dans les périodes des plus froides, où le niveau de la mer est bas, le volcanisme sous-marin augmente, se traduisant par des élévations de fond visibles. Mais lors du réchauffement et de la montée du niveau de la mer à des niveaux proches des niveaux actuels, les épanchements de lave sont plus lents, et les bandes produites sont moins hautes.

Maya Tolstoy attribue ce phénomène, outre à la variation du niveau de la mer, aux changements de l'orbite terrestre. Quand l'orbite est de forme plus elliptique, la terre est plus ou moins contrainte par l'attraction gravitationnelle du soleil, et ce, à un rythme très rapide dans ses rotations quotidiennes. Ce processus, à son avis, fait remonter (à la façon d'un massage) le magma sous-marin, et tend à ouvrir les failles tectoniques d'où il s'échappe. Quand l'orbite est proche d'une forme circulaire, comme actuellement, l'alternance des effets de contrainte et détente est faible, et les éruptions moins nombreuses.

L'idée que des forces gravitationnelles très lointaines influent sur le volcanisme est confortée par les données à court terme, explique la chercheuse, car les données sismiques suggèrent qu'aujourd'hui, les volcans sous-marins se réveillent environ toutes les deux semaines. Or, cela correspond à la périodicité de la conjugaison des gravités de la lune et du soleil qui se traduit par les marées les plus basses. Ce phénomène allège légèrement la pression sur les volcans sous-marins.

Du requin jusque dans nos crèmes de beauté !

L'ASSOCIATION BLOOM vient de tester 72 crèmes pour la peau comportant la mention « squalane » sur leur étiquette. Cette mention ne précise pas si cette substance hydratante couramment utilisée en cosmétique est d'origine animale (huile de foie de requin) ou végétale (olive ou canne à sucre). Les résultats sont formels pour 62 de ces crèmes : une sur cinq contient du squalane de requin !

En 2012, BLOOM a publié une étude qui a démontré que la demande de squalane de requin par l'industrie cosmétique restait importante, malgré une tendance grandissante à utiliser du squalane végétal.

En Europe, trois marques sur les 32 testées utilisent du squalane de requin : IOMA, Méthode Swiss beauty care et Topicrem[1]. Aux États-Unis, un échantillon sur les 14 analysés présente du squalane animal dans sa composition (marque Bliss). En Asie enfin, c'est plus de la moitié des crèmes testées (8 sur 15) qui en contient[2] ! Certaines de ces marques se livrent même à de la publicité mensongère : Méthode Swiss beauty care affirme, par exemple, que "tous [leurs] produits proviennent de la richesse des ressources naturelles des Alpes Suisses" alors que leur crème contient du squalane de requin, ne provenant vraisemblablement pas des Alpes Suisses !

"Soit les marques achètent du squalane animal, moins cher que le squalane végétal, pour réaliser une marge plus importante, soit elles sont trompées par leurs fournisseurs qui leur vendent du squalane mélangé en le faisant passer pour du squalane végétal pur", explique Laure Ducos, principale auteure de l'étude. "Nous avons mis au point



en 2010 une méthodologie fiable et facile à mettre en place permettant de tester l'origine du squalane[3]" explique cependant Patrick Jame, directeur adjoint du groupe de recherche de l'Institut des Sciences Analytiques associé à l'étude. Les entreprises peuvent aisément tester les lots de matière première qui leurs sont fournis et n'ont donc plus d'excuse pour justifier la présence de squalane animal dans leurs produits.

"On estime à trois millions le nombre de requins profonds tués chaque année pour répondre spécifiquement à la demande internationale en squalane[4]. Pour certains d'entre eux c'est près de 95% de la population qui a été décimée, explique Claire Nouvian, directrice de l'association BLOOM. En supprimant ces grands prédateurs, c'est toute la chaîne alimentaire marine que l'on déséquilibre."

Face à l'urgence de la situation, la règlementation internationale évolue trop lentement. "Il n'est pas acceptable que l'on puisse encore trouver du squalane de requin dans certaines de nos crèmes, conclut Laure Ducos. Toutes les marques doivent nettoyer définitivement leurs lignes de production et tester le squalane végétal qu'elles achètent. Ce n'est qu'au prix de ces engagements que nous pouvons espérer enrayer le déclin préoccupant des populations de requins profonds."

Consommateurs : comment éviter le squalane dans les cosmétiques ?

Il n'existe pas de règle générale quant à la stratégie de communication des entreprises sur l'utilisation de squalane végétal ou animal. Certaines vont jusqu'à faire éco-certifier une partie de leurs ingrédients mais utilisent en même temps du squalane de requin ; d'autres n'affichent aucun signe de démarche environnementale responsable et n'utilisent pourtant que du squalane d'olive.

Difficile pour le consommateur de s'y retrouver ! Il est donc essentiel que les marques affichent l'origine du squalane qu'elles utilisent sur l'emballage et l'étiquetage de leurs produits.

Les marques les plus chères (au-delà de 110 €/50 ml) testées par BLOOM ne contiennent pas de squalane animal et les marques les moins chères utilisent du squalane animal et/ou végétal : aucun lien ne peut être fait entre le coût des marques "bon marché" et la présence ou non de squalane animal.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

Tél. : 0770 34 29 73

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

ACHAT

Dame 60 ans cherche pour achat un studio F 1.

Tél. : (0553) 20.31.07

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

Tel : 0770.38.63.39

A vendre

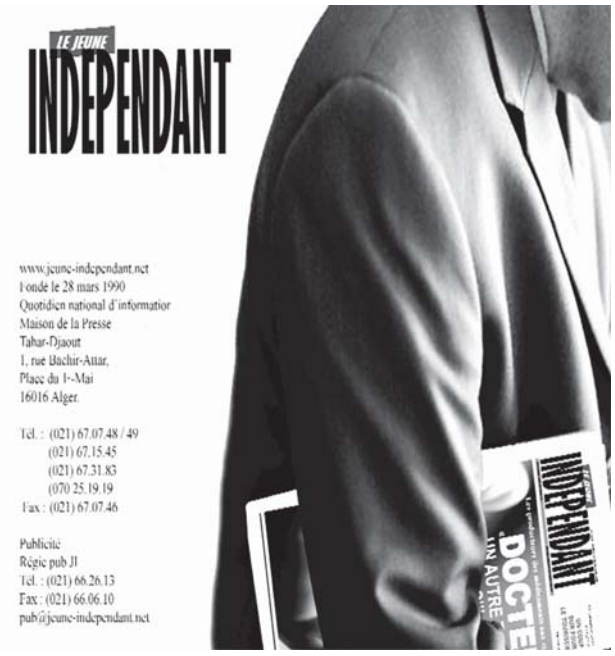
Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Boulimie : symptômes et évolution



La boulimie n'est pas une simple prise alimentaire excessive, occasionnelle ou chronique, celle qui mène de nombreuses personnes à l'obésité. Il s'agit d'un trouble bien caractérisé, où le caractère impulsif et répétitif de la consommation d'aliments prédomine. Contrairement à ce que l'on croit parfois, le boulimique ressent rarement du plaisir quand il mange : il semble plutôt obéir à une injonction d'absorber la quantité maximale, quitte à s'en rendre malade.

Symptômes

• Pour caractériser une boulimie, il faut un épisode d'absorption anormale de nourriture sur un temps court (moins de deux heures en général) accompagné d'une absence de contrôle par le sujet.
• Ces crises surviennent une à trois fois par semaine au minimum, sur au moins trois mois.
• Elles sont suivies (mais pas nécessairement) de comportements compensatoires eux aussi excessifs, comme les vomissements provoqués, la prise de laxatifs, l'emploi de lavements, des périodes de jeûne, un exercice physique trop intense, etc.

Troubles associés

• La boulimie est parfois associée à d'autres troubles du comportement (toxicophilie, kleptomanie, TOC).
• Elle peut aussi se développer en même temps que l'anorexie : on parle alors d'anorexie-boulimie.
• On note que les sujets sont souvent anxieux et irritables. La boulimie peut être associée au stress et à la dépression.
• Les troubles des règles sont fréquents (aménorrhée, dysménorrhée), d'autant que la pathologie survient le plus souvent à l'adolescence.

Ne pas confondre peau sensible et allergie !





Certaines femmes pensent souffrir de peau sensible alors qu'en réalité elles ont une véritable allergie, ou intolérance, à l'un des produits qu'elles utilisent. Du coup elles font régulièrement des réactions, sentent leur peau rouge ou irritée… et en déduisent qu'elles souffrent d'un problème à long terme, alors qu'éliminer le produit en cause pourrait tout régler très rapidement.
Pour en avoir le cœur net, faites des tests : passez-vous d'une crème de jour pendant dix jours, puis d'un de vos cosmétiques, etc. Si au cours de l'une de vos cures «sans» les problèmes disparaissent, vous saurez quel produit éliminer de votre routine ! Ne vous limitez pas aux cosmétiques, maquillage ou crèmes, pensez aussi à votre lessive ou à votre shampooing.
Bien entendu, si vos symptômes sont particulièrement importants, ne vous contentez pas de ces remèdes de bon sens ; mieux vaut aller voir un dermatologue.
Enfin, dernier conseil : une peau en bonne santé aura moins de risque d'être réactive ou sensible. Pensez aussi à offrir à votre épiderme une alimentation riche en vitamines, et beaucoup d'eau, pour l'aider à être au top !

ASTUCES MAQUILLAGE POUR RAJEUNIR SON SOURIRE



il existe d'autres techniques pour donner un coup de pouce à son sourire et enlever quelques années au compteur.

• Utiliser une base fixante : votre rouge à lèvre ne filera pas.
• Appliquer une base lissante sur toute la bouche : à faire surtout si vous tenez absolument à porter un rouge à lèvre plutôt coloré.
• Utiliser un gloss léger (trop gras ils filent dans les rides) et de couleur claire : beige, rose, pêche. Pour un effet bonne mine.
• Porter un rouge à lèvre satiné : meilleure alternative que le gloss, il repeulpe les lèvres en renvoyant délicatement la lumière mais sans « baver ».

• Redessiner le contour extérieur des lèvres avec un crayon beige : cela donne une impression de volume.
• Poser une touche de stylo lumière au dessus de la lèvre supérieure, au niveau de l'arc de cupidon, pour un effet pulpant garanti.

Protéger le cuir chevelu



Rigueur du froid en hiver, exposition aux rayons solaires en été : le cuir chevelu est mis à rude épreuve en toutes saisons, et dans de nombreuses circonstances. Alors, combien bien protéger son cuir chevelu contre les agressions extérieures ? Voici quelques conseils pour réduire l'impact des éléments extérieurs sur la santé du cuir chevelu.

Protéger le cuir chevelu contre les éléments extérieurs

Contre le froid et les températures basses

Pendant l'hiver, le contraste de températures (chaleur dans la maison, froid à l'extérieur) favorise le le dessèchement de la peau, et du cuir chevelu. Le dessèchement est un des facteurs de risques survenue d'un état pelliculaire.
Pour limiter ce risque, quelques gestes à mettre à pratique : •Hydrater fréquemment le cuir chevelu, au moyen de produits revitalisant après le shampoing (ex : à base de protéines de riz et de blé, d'olive ou de lin nourrissant). Associer ainsi un shampooing antipelliculaire et un revitalisant antipelliculaire.
•Couvrir ses cheveux en cas de températures négatives et de contrastes chaud-froid fréquents.
•Éviter les douches trop chaudes (l'eau chaude stimule les glandes sébacées, risque de déséquilibre)
•Privilégier la ventilation à froid en cas d'utilisation d'un séchoir à cheveu
•Utiliser un humidificateur d'intérieur (lorsque le chauffage intérieur assèche l'atmosphère)

Contre les rayons solaires (UV)

Au même titre que les températures basses en hiver, l'exposition des cheveux aux rayons solaires est un facteur d'assèchement du cuir chevelu.
Il est donc recommandé d'utiliser des shampoing solaires pour protéger le cuir chevelu contre les rayons UV du soleil.

Contre le stress

Le stress est un facteur associé à la sensibilité du cuir chevelu, et peut entraîner le développement de pellicules.
Outre une bonne hygiène capillaire, il est donc indispensable d'apprendre à gérer son stress si ce facteur est identifié comme ayant étant à l'origine dans un état pelliculaire.

Pastilla aux poissons



Ingrédients

•300 gr de crevette
•250 gr de calamar
•250 gr de sole
•1 gros oignon
•6 gousses d 'ail
•Persil haché
•1 verre à thé d' huile
•1 C. à soupe de jus de citron
•Vermicelle chinois
•1 paquet de Dioul
•Fromage râpé
•1 jaune d 'œuf
•Piment rouge
•Poivre noir
•Poivre rouge
•Cumin
•Beurre
•Sel

Préparation

Faire revenir les crevettes, le calamar et la sole chacun à part dans un peu d'huile.
Faire revenir l'oignon haché et l'ail écrasé dans un peu d'huile avec le piment rouge et les épices.
Mélanger les fruits de mer, l'oignon, le persil, les épices et le sel. laisser cuire le tout.
Après cuisson, ajouter le jus de citron et le vermicelle chinois (après l'avoir ramolli dans de l'eau chaude) .
Dans un moule beurré, mettre deux feuilles de Dioul.Beurrer, disposer le mélange préparé et couvrir avec deux feuilles de Dioul.
Fermer les côtés et badigeonner de jaune d 'œuf, beurrer le tout, saupoudrer de fromage râpé puis enfourner pendant 10 min

Dattes fourrées aux amandes

INGRÉDIENTS

▪ 400 g de dattes dénoyautées
▪ Pour la pâte d'amande maison :
▪ 300 g de poudre d'amande
▪ eau de fleur d'oranger
▪ sucre glace
▪ colorant alimentaire

PRÉPARATION

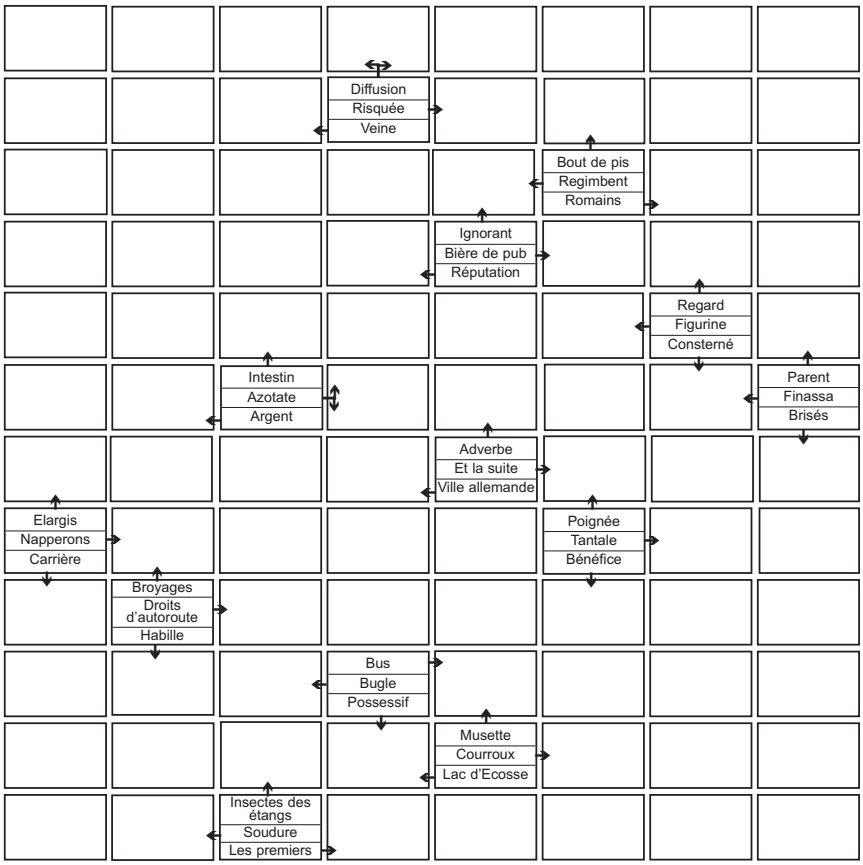
1. Préparez la pâte d'amande : mélangez la poudre d'amande et 2 cuillerées à soupe de sucre glace. Ajoutez le colorant. Mouillez d'eau de fleur d'oranger jusqu'à obtenir une pâte homogène.



2. Façonnez de petites boules de pâte, de la taille des noyaux de dattes. Allongez-les en petits boudins.

3. Insérez dans les dattes. Dressez en rosace.

Mots fléchés n° 1921



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1920

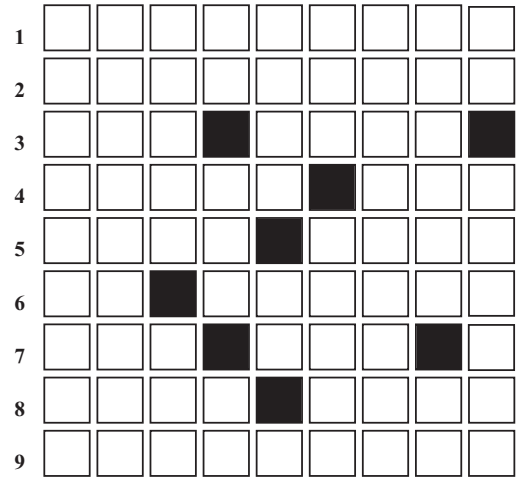
HORIZONTALEMENT

ABSURDES
MAIS – ALU
ARRET – IR
DIA – ARME
OLTENIE – US – CIREE
A – ORNA – N
– MUE – IFS
BOITE – AI
LU – EVEIL
ELU – ERRE
TETU – SES

VERTICALEMENT

AMADOUA – BLET
BARILS – MOULE
SIRAT – OUI – UT
USE – ECRETE – U
R – TANIN – EVE –
DA – RIRAI – ERS
ELIMEE – FAIRE
SURE – ENSILES

Mots croisés 9/9 n° 1921



HORIZONTALEMENT

1. Devanture – 2. Hussites tchèques – 3. Crème anglaise – Porte au Parlement – 4. Petit cigare – Refus sec – 5. Eléments de trousseau – Noyé – 6. Article arabe – Pluie subite et abondante – 7. Article – Employa – 8. Irlande du poète – Pilastre cornier – 9. Outils pour gratter.

VERTICALEMENT

1. Flamboyer – 2. Oscillera – 3. Bois noir – Textuellement – 4. Drame japonais – Roi de Juda – Phase lunaire – 5. Superlatif – Aperçu – 6. Plante potagère – Hésitât – 7. Nomade – 8. Rusé – Guide de mine – 9. Sur un carton – Proches parentes.

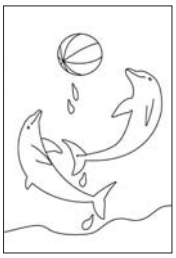
SOLUTION N° 1920

HORIZONTALEMENT

DEVISAGER
ITERATIVE
SET – COTES
TRUC – MENT
EN – ALERTE
NUISES – RE
DEVET – ME –
URE – TOURD
SASSES – AU

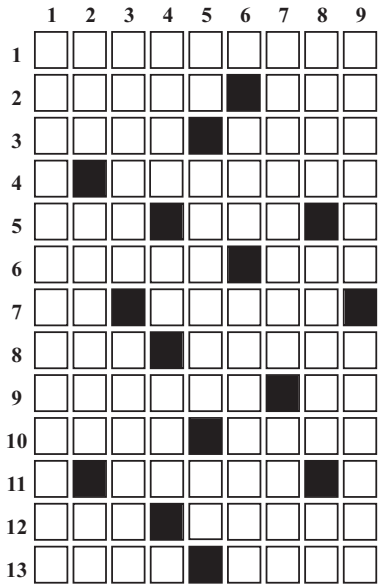
VERTICALEMENT

DISTENDUS
ETERNUERA
VETU – IVES
IR – CASE – S
SAC – LETTE
ATOMES – OS
GITER – MU –
EVENTRERA
RESTEE – DU





Mots croisés 9/13 n° 1921



HORIZONTALEMENT

1. Mâcher – 2. Chambre froide – Secoua le chef – 3. Récipient cylindrique – Trouvé la fin – 4. Choses effectives – 5. Glousse – Lanterne rouge – 6. Anneaux – Tissu végétal – 7. Petite bande dessinée – Corridors – 8. Fleur royale – Il hausse la note – 9. Réjouis – Ils ne passent pas à l'écran – 10. Moyen de locomotion – Anneau de cordage – 11. Fixé – 12. Terme repoussant – Pas gardé – 13. Superlatif – Etable à cochons.

VERTICLAMENT

1. De façon lamentable – 2. Ancien – Bleu – Métal jaune – 3. Habitants de l'Europe centrale – Abominable – 4. Remorque le navire – Pour interpeller – Atome modifié – 5. Jeune vache – Un bon coup – Chrome – 6. Conifère – Rubans de bordure – 7. Pour désigner une certaine dame – Ville américaine – 8. Etat gaélique – Sortis de l'enceinte – A rembourser – 9. Faculté de penser – Dignitaire ecclésiastique.

SOLUTION N° 1920

HORIZONTALEMENT

PREOCCUPE
RER – IVRES
OGRES – ERS
CLAMES – LE
HE – BAUMES
ASSOUPIE –
I – LUXER – M
NAIT – RAPE
ETC – ABCES
– HABLEURS
TE – OU – LOI
NEON – MENE
T – PIQUEES

VERTICALEMENT

PROCHAINE – TNT
REGLES – ATHEE –
ERRA – SLICA – OP
O – EMBOUT – BONI
CISEAUX – ALU – Q
CV – SUPERBE – MU
URE – MIRACULEE
PERLEE – PERONE
ESSES – MESSIES

soduku 70

Pour jouer au Soduku

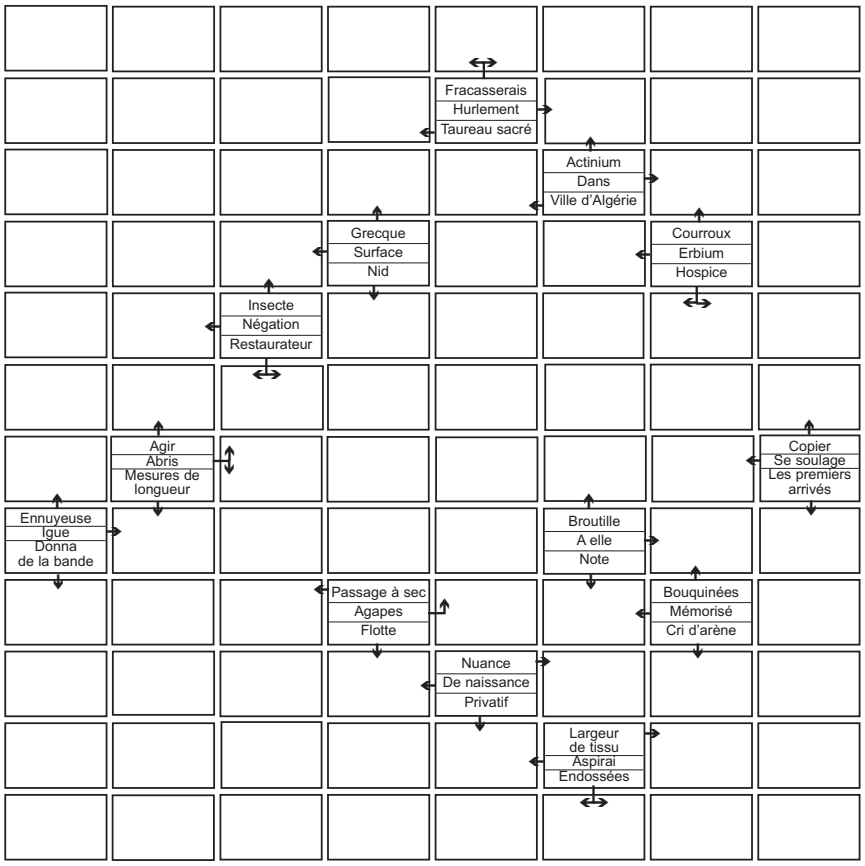
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

4		3						9
	7		9				8	
				6	2	7	3	
			1		7	5		
		8				3		
		7	6		9			
	5	1	7	4				
	2				5		4	
3						9		5

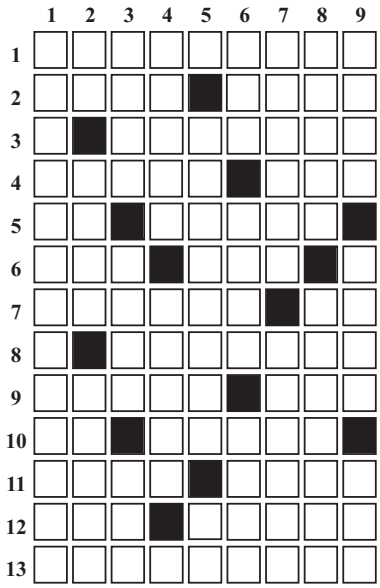
Solutions

8	3	1	7	9	2	6	5	4
4	9	7	8	5	6	3	2	1
5	6	2	4	3	1	7	8	9
6	8	4	9	2	7	1	3	5
2	7	3	1	4	5	9	6	8
9	1	5	6	8	3	4	7	2
7	5	6	2	1	9	8	4	3
3	4	9	5	6	8	2	1	7
1	2	8	3	7	4	5	9	6

Mots fléchés n° 1484



Mots croisés 9/13 n° 1484



HORIZONTALEMENT

1. Nuisances – Prince troyen – Au bout de la ligne – 3. Relatif au mariage – 4. Courrier électronique – Pécheresse – 5. Oui – Toison – 6. Décharné – A l'aube – 7. Non publié – Petit écran – 8. Chimérique – 9. Voiture irréparable – Poussés – Ville de fouilles – Fabuliste grec – 11. Cardinal – Un des inventeurs du téléphone – 12. Elle coule de source – Petite boule nacrée – 13. Belles nordiques.

VERTICALEMENT

1. Misérables – 2. Nombre – Possessif – Cour intérieure – 3. Ville allemande – Cette chose – Offense un de nos sens – 4. Entrée d'une maison – Poils doux et fins – 5. Plaques tournantes – Fleuve d'Italie – 6. Pianiste français – Deux fois rien – Fléchi – 7. Chaland – Protègent des mauvaise ondes – 8. Pâli en partant du poil – Outil de maçon – 9. Poisson – Bugles – Largeurs.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1483

Horizontalement

CONTRATS
AVEU – IRE
VIREES – N
EPEES – PS
– AI – TUBE
ORDRES – E
NEE – RATS
E – STAGE –
RI – USENT
ENA – ERNE
UNIR – SIS
XERUS – ST

Verticalement

CAVE – ONEREUX
OVIPARE – INNE
NEREIDES – AIR
TUEE – R – TU – RU
R – ESTERASE – S
AIS – USAGERS –
TR – PB – TENNIS
SENSEES – TEST

SOLUTION N° 1483

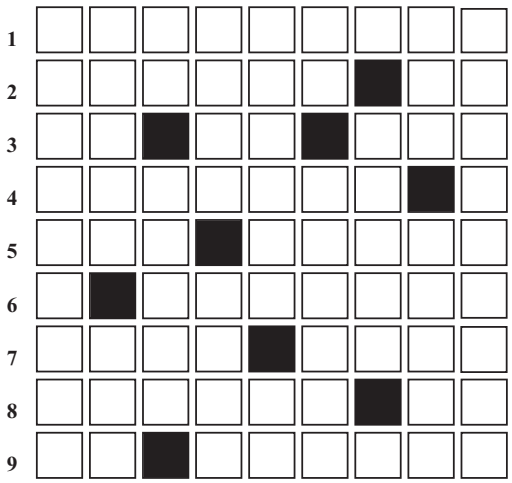
HORIZONTALEMENT

MEGATONNE
A – ASOCIAL
CHUINTE – L
HELENE – DE
IRE – ETRE –
NB – ARSENE
AERER – GAN
L – ORES – TE
ETUI – EMUE
MATERNER –
EPINETTES
NIN – VIREE
TREVE – OST

VERTICALEMENT

MACHINALEMENT
E – HERBE – TAPIR
GAULE – ROUTINE
ASIE – AERIEN – V
TONNERRE – REVE
OCTETS – SENTI –
NIE – REG – METRO
NA – DENATUREES
ELLE – ENEE – SET

Mots croisés 9/9 n° 1484



SOLUTION N° 1483

HORIZONTALEMENT

SENSIBLES
OTAIS – ART
CEP – SCIER
I – PEURS – E
AMENEE – MS
BIEN – ECUS
L – SEC – ANE
EN – MARRIE
SARI – ASES

VERTICALEMENT

SOCIABLES
ETE – MI – NA
NAPPEES – R
SI – ENNEMI
ISSUE – CA –
B – CREE – RA
LAIS – CARS
ERE – MUNIE
STRESSEES

HORIZONTALEMENT

1. Vols pratiqués par une prostituée – 2. Venin – Gallium – 3. Lettres de transit – Agent de liaison – Sans consistance – 4. Contraria – 5. Tranche d'histoire – Constellation – 6. Soldat de cavalerie – 7. Partiez – Ville de Colombie – 8. Dépoussière – Largeur de tissu – 9. Consonnes – Résidus.

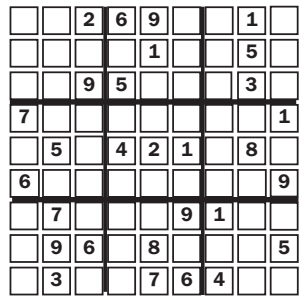
VERTICALEMENT

1. Grippe et choléra – 2. Distinguer – Journalistes du monde – 3. Titane – Un peu fous – 4. Avoir le culot – Ciel – 5. Eau de toilette – C'est-à-dire – 6. Cycle – Réussite – 7. Associa – 8. Le moi pour César – Accessoire de cavalier – 9. Petites soirées dansantes.

soduku 214

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45



SOLUTIONS

4	9	5	8	6	2	1	7	3
6	8	7	9	1	3	4	2	5
3	2	1	4	5	7	6	9	8
8	1	2	7	3	9	5	4	6
5	3	4	6	2	8	9	1	7
9	7	6	5	4	1	3	8	2
1	4	8	3	7	6	2	5	2
7	5	3	2	9	4	8	6	1
2	6	9	1	8	5	7	3	4

LE JEUNE INDEPENDANT

LE JEUNE INDEPENDANT EST DESORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE. TELECHARGER NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY



KIOSCOM
Lisez INDEPENDANT
Sur : www.kioscom.com
Google play App Store
contact@kioscom.com

TF1 — 20.55 : L'âge de glace 4 : la dérive des continents



FILM D'ANIMATION - Américain (2012) - 1h28
Quelque part sur Terre, il y a très longtemps, Scrat, l'écureuil préhistorique, tente désespérément d'attraper un gland. Sans le vouloir, il provoque un cataclysme à l'échelle de la planète, qui aboutit à la création des cinq continents. Dans la pagaille, le mammouth Manny est séparé de sa femme Ellie et de sa fille Pêche. Il se retrouve isolé sur un morceau de glace à la dérive, avec Diego, le tigre à dents de sabre, Sid, le paresseux un peu benêt et la grand mère de ce dernier. Les compagnons sont bientôt attaqués par des pirates, dirigés par le terrible Capitaine Gutt.

CANAL+ — 21.00 : Marseille / Paris-SG - Football. Championnat de France Ligue 1. 31e journée.



FOOTBALL
Le "classico" français s'annonce décisif dans la course au titre. A sept journées de la fin de la saison, les Marseillais, emmenés par André Ayew et André-Pierre Gignac, espèrent décrocher une victoire importante face au PSG un candidat direct dans la course au podium. Les hommes de Marcelo Bielsa devront élever leur niveau de jeu face aux partenaires de Zlatan Ibrahimovic et Thiago Motta qui évolueront en mode Ligue des Champions ce soir. Pour conserver leur titre, les hommes de Laurent Blanc sont contraints de ramener au moins le point du match nul de leur déplacement au Stade Vélodrome. La saison dernière, les Franciliens s'étaient imposés (2-1)...

M6 — 20.55 : Cendrillon



FILM D'ANIMATION - Américain (1950) - 1h15
Orpheline, Cendrillon a été élevée par sa belle-mère, une véritable marâtre. Comme toutes les jeunes filles à marier du royaume, elle doit participer à un grand bal, organisé pour trouver une femme au prince. Hélas, au dernier moment, sa robe est mise en lambeaux par ses deux horribles demi-sœurs, Anastasie et Javotte. Sa marraine, une bonne fée, apparaît alors. D'un coup de baguette magique, elle drape sa filleule d'une superbe tenue et transforme une citrouille en carrosse. ...

france 2 — 20.55 : Les saveurs du palais



Comédie avec Catherine Frot, Jean d'Ormesson...
Dans une base scientifique des îles Crozet, Hortense Laborie exécute sa dernière journée de cuisinière. Quelques années plus tôt, alors qu'elle vit dans le Périgord, elle est choisie pour être le chef privé du président de la République. Elle accepte la mission mais suscite rapidement le mépris d'une partie du personnel de l'Elysée. Le chef de l'Etat se montre vite séduit par ses recettes simples et authentiques.

france 3 — 20.50 : Inspecteur Barnaby - Règlements de comptes à la roulette



Téléfilm policier - Grande-Bretagne (2015)
John Barnaby assume vaillamment ses responsabilités de jeune père auprès de la petite Betty. Il est appelé pour le meurtre de Suzie Colebrooke, illustratrice de romans policiers. Celle-ci est morte par électrocution après avoir reçu un paquet contenant une roulette de casino. Il a été envoyé par une certaine Maggie Markham, organisatrice du festival du livre policier de Midsomer. Quelques jours avant le ...

TV5MONDE — 21.00 : On n'est pas couché



Différentes personnalités du monde politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias se succèdent sur le plateau pour évoquer leur actualité. Après le « Flop 10 » de la semaine qui pointe ceux qui ont défrayé la chronique, les célébrités invitées se prêtent au jeu des questions - souvent incisives - de Laurent Ruquier, de Léa Salamé et d'Aymeric Caron qui pimentent les discussions sans langue de bois.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr 04:41	Fadjr 04:46	Fadjr 05:00	Fadjr 04:59	Fadjr 05:08	Fadjr 05:13	Fadjr 05:16
Dohr 12:32	Dohr 12:36	Dohr 12:51	Dohr 12:42	Dohr 12:58	Dohr 13:02	Dohr 13:05
Açr 16:08	Açr 16:12	Açr 16:27	Açr 16:15	Açr 16:33	Açr 16:38	Açr 16:41
Maghrib 18:58	Maghrib 19:03	Maghrib 19:17	Maghrib 19:05	Maghrib 19:24	Maghrib 19:28	Maghrib 19:31
Icha 20:19	Icha 20:22	Icha 20:37	Icha 20:19	Icha 20:43	Icha 20:47	Icha 20:50

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5137 - DIMANCHE 14 DJOUMADA AL THANIA 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



	max	min
Alger	20°	9°
Oran	25°	11°
Constantine	18°	4°
Ouargla	34°	18°

AUTODÉTERMINATION DU PEUPLE SAHRAOUI

Mohamed Abdelaziz appelle à intensifier la coopération internationale

Le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a appelé le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Moon, à intensifier la coopération et la coordination entre l'instance onusienne et l'Union africaine (UA) pour le règlement de la question sahraouie en permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination à travers un référendum libre et équitable.

Intervenant avant-hier aux travaux du 7e Congrès de l'Union nationale des femmes sahraouies (UNFS), le président Abdelaziz a insisté sur «l'impératif de parvenir en urgence à une solution juste et équitable de la question sahraouie, conformément aux chartes et résolutions de l'ONU et de l'UA».

Il a salué, à cette occasion, la décision du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA du 27 mars dernier, qui appelle à tout mettre en œuvre pour accélérer le processus de décolonisation du Sahara-Occidental, dernière colonie en Afrique.

Le Président sahraoui a mis en avant les décisions et « les pas franchis « par le CPS pour redynamiser le comité des chefs d'Etat et de gouvernements sur le Sahara-Occidental, la création de groupes de contact internationaux sur le Sahara-Occidental et la garantie d'une révision périodique de ce dossier. Il a, en outre condamné «la répression marocaine contre le peuple sahraoui, les violations des droits de l'Homme, le blocus imposé aux territoires occupés du Sahara-Occidental à travers le mur de séparation et le pillage de ses richesses naturelles».


DR

A cet effet, le président Abdelaziz a appelé l'ONU «à faire pression sur l'occupation, à accélérer l'élargissement du mandat de la Minurso à la protection des droits de l'Homme et à l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui». Il a appelé à la mise en œuvre «des décisions internationales pour mettre fin aux graves violations exercées par le Maroc dans le cadre de sa politique expansionniste pour protéger la paix et la sécurité dans la région du Sahel et en Afrique du Nord».

La rencontre a été ponctuée par les interventions de plusieurs participantes qui ont affirmé l'impératif de «soutenir la cause sahraouie jusqu'à l'autodétermination à travers un référendum libre et équitable pour mettre fin à l'occupation marocaine».

S. N.

ASSOCIATION EL FEDJR DE TIZI OUZOU

Deux journées de sensibilisation et de prévention sur le cancer coloréctal

DEUX journées d'information et de sensibilisation sur le cancer sont organisées depuis hier à la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou par l'association El fedjr de lutte contre cette maladie. Des conférences et des interventions de spécialistes et de médecins du domaine ont eu lieu au cours de la première journée de la manifestation qui a connu un grand engouement du public, notamment des femmes.

Les intervenants sont revenus durant ce rendez-vous sur l'un des cancers assez répandus dans notre société au cours de ces dernières années. Il s'agit du cancer coloréctal sur lequel les organisateurs et leurs invités ont tenté d'informer les citoyens.

Selon le Pr. Habarek, cette maladie vient en deuxième position après le cancer du poumon chez les hommes et le cancer du sein chez les femmes.

Plus de 3 000 cas de ce type de néoplasie sont recensés en Algérie. Dans la wilaya de Tizi Ouzou, 200 à 300 malades atteints du cancer coloréctal sont pris en charge annuellement. Et dans la plupart des cas, le dépistage intervient à un stade avancé, indique l'intervenant, ce qui rend la prise en charge assez complexe et les chances de guérison très minimes. Ainsi, toute douleur, saignement, fatigue ou inappétence doivent être pris au sérieux et diagnostiquer à temps permet d'éviter d'éventuelles complications ou aggravation du cas. Outre les conférences et le travail de sensibilisation et de prévention, l'association El fedjr, qui active toujours au profit des malades cancéreux, a prévu une exposition vente de certains objets traditionnels. La recette qui en sera tirée servira d'aide aux personnes atteintes du cancer.

A. D.

LES SAMEDIS DE L'AMAZIGHITÉ DU HCA

Zayen, le globe-trotter de la chanson kabyle

LES SAMEDIS de l'amazighité en sont à leur cinquième édition. Hier, a été programmé avec la présence de M. Si El Hachemi, secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité et en exclusivité, le chanteur Zayen. Pendant près de deux heures, ce prodige de la chanson kabyle a exposé les lignes directrices de son art, tout en animant ses interventions par des projections de ses concerts.

Zayen a commencé véritablement sa carrière artistique il ya un peu plus de quinze ans. Il a fait des progrès fulgurants en se produisant sur la scène des pays européens et aussi celle de la Turquie et de l'Iran. Zayen, qui se défend d'être un chanteur commercial, doit ce succès aux idées d'actualité qu'il met en musique. Il entreprend l'étude en détail et une profonde recherche dans tous les thèmes qu'il aborde. C'est d'abord un partisan acharné du combat contre la discrimination. D'ailleurs il symbolise la musique comme l'art au service de la lutte contre la discrimination. D'autre part, il met un point d'honneur à se battre pour la protection de l'environnement, devenu un fléau dévastateur pour l'avenir de l'humanité. Concernant ce combat contre la discrimination et pour être plus efficace, Zayen a fondé une association appelé artistes couleurs, diversité en France. Son combat s'illustre par le lancement de passerelles entre les différentes communautés. Le signe particulièrement distinctif de Zayen, c'est d'être le globe-trotter de la chanson kabyle. Il fait découvrir les belles sonorités de cette langue millénaire partout dans le monde : en France, en Allemagne, où il a obtenu un succès fou avec sa chanson Baden Baden, en Ukraine, en Azerbaïdjan, au Maroc, où à Barcelone où il a été fortement ovationné.

Dans ses chansons, Zayen prône l'amour, la liberté et aussi l'espoir. Ce chanteur engagé se range d'une manière inconditionnelle derrière les enfants orphelins handicapés et défavorisés. Il vient d'enregistrer son tout dernier album intitulé Le chacal et le berger. Cet album compte neuf titres, dont notamment Femmes africaines, Terre en colère et aussi Terre nourricière. Il programme de faire découvrir ces nouvelles créations dans des tournées qu'il effectuera prochainement en Algérie et aussi dans les quatre coins du monde, où son agenda est bien chargé pour les rendez-vous internationaux.

Pour en savoir davantage sur Zayen, magnifique parcours artistique et l'actualité de son calendrier, il suffit de cliquer, www.zayen.net.

Kamel Cheriti

ALGÉRIE-CORÉE DU SUD

La coopération dans le secteur de la pêche évoquée à Alger

LE MINISTRE de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi a reçu jeudi l'ambassadeur de la Corée du Sud à Alger Kim Chong-Hoon, avec lequel il a abordé la coopération dans le domaine de la pêche, a indiqué un communiqué du ministère. Les discussions entre M. Ferroukhi et Chong-Hoon, dont le mandat en Algérie arrive à terme, ont porté sur les actions de coopération entreprises par les deux pays dans le secteur de la pêche en Algérie, notamment celles relatives à la réalisation de fermes pilotes d'élevage de crevettes au niveau de la wilaya de Skikda, selon le communiqué. Le ministre a également abordé avec l'ambassadeur sud-coréen les perspectives d'approfondissement de cette coopération dans le cadre du nouveau programme (DEEP 2015-2017) élargi aux questions de durabilité et d'industrialisation des activités de la pêche et de l'aquaculture en Algérie. Pour rappel, la Corée du sud sera l'invitée d'honneur du prochain salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA) qui se tiendra à Oran du 1er au 4 octobre 2015.

S. N.

Le trait de Sidou

